



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2014

I – ÉTATS FINANCIERS CONDENSES DU PREMIER SEMESTRE 2014	3
II – RAPPORT D'ACTIVITE	28
III – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	47
IV - FACTEURS DE RISQUES	48
V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014	50
VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014	51

I. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS DU PREMIER SEMESTRE 2014

Compte de résultat consolidé condensé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	6.3	638,7	633,6
Autres produits de l'activité	6.6	30,1	30,3
Produits des activités ordinaires	6.1 et 6.2	668,8	663,9
Coût de revient des ventes		(155,8)	(152,5)
Frais commerciaux		(211,4)	(223,3)
Frais de recherche et développement		(87,6)	(90,4)
Frais généraux et administratifs		(51,3)	(50,7)
Autres produits opérationnels courant	7	4,0	1,8
Autres charges opérationnelles courantes	7	(4,7)	(4,8)
Résultat Opérationnel Courant		162,0	144,0
Autres produits opérationnels	6.1 et 6.2	0,4	0,9
Autres charges opérationnelles	6.1 et 6.2	(3,4)	(1,3)
Coûts liés à des restructurations	9	(12,3)	1,3
Pertes de valeur	10	(0,4)	(11,7)
Résultat Opérationnel		146,3	133,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0,8	7,9
Coût de l'endettement financier brut		(1,2)	(1,2)
Coût de l'endettement financier net		(0,5)	6,7
Autres produits et charges financiers		(1,7)	(5,6)
Impôt sur le résultat	11.1	(40,7)	(43,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises		1,2	-
Résultat des activités poursuivies		104,7	90,3
Résultat des activités abandonnées		(0,2)	6,2
Résultat consolidé		104,5	96,5
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.		104,0	96,2
- dont part revenant aux intérêts minoritaires		0,4	0,3
Résultat de base par action des activités poursuivies (en euros)			
		1,27	1,08
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en euros)			
		1,27	1,08
Résultat de base par action des activités abandonnées (en euros)			
		(0,00)	0,07
Résultat dilué par action des activités abandonnées (en euros)			
		(0,00)	0,07
Résultat de base par action (en euros)			
		1,27	1,16
Résultat dilué par action (en euros)			
		1,26	1,15

⁽¹⁾ Retraité des changements de présentation mentionnés en Note 4.2.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés

État condensé du résultat consolidé global

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité ⁽¹⁾
Résultat consolidé	104,5	96,5
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies, nets d'impôts	(2,6)	(18,3)
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	(2,6)	(18,3)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture, nette d'impôt	(1,2)	-
Ecart de conversion, net d'impôt	5,8	(1,6)
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	4,6	(1,6)
Résultat global : résultat consolidé et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	106,5	76,5
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	106,0	76,2
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,4	0,3

⁽¹⁾ Retraité des changements de présentation mentionnés en Note 4.2.

Bilan consolidé condensé avant affectation du résultat

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2014	31 décembre 2013
ACTIF			
Goodwill	12	312,3	310,7
Autres immobilisations incorporelles		142,4	144,8
Immobilisations corporelles	13	296,0	287,5
Titres de participation		9,0	6,7
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	14	12,9	-
Actifs financiers non courants		0,4	1,5
Autres actifs non courants	15	8,2	9,7
Actif d'impôt différé	11.3	197,1	202,5
Total des actifs non courants		978,4	963,5
Stocks		108,0	121,5
Clients et comptes rattachés		289,6	243,5
Actif d'impôt exigible		47,2	42,8
Autres actifs courants		72,1	60,3
Actifs financiers courants		0,1	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie		131,9	131,0
Actifs destinés à être cédés		2,6	2,6
Total des actifs courants		651,4	601,8
TOTAL DE L'ACTIF		1 629,8	1 565,3
PASSIF			
Capital social	17.1	82,8	84,2
Primes et réserves consolidées		795,4	743,4
Résultat de l'exercice		104,0	152,5
Ecart de conversion		(1,9)	(8,7)
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires d'Ipsen	17.2	980,3	971,5
Intérêts minoritaires		2,5	2,2
Total des capitaux propres		982,8	973,7
Provisions pour engagements envers les salariés		47,5	45,7
Provisions	18	51,3	45,0
Emprunts bancaires		80,0	-
Autres passifs financiers		10,9	12,3
Passif d'impôt différé	11.3	6,4	6,8
Autres passifs non courants		100,3	105,6
Total des passifs non courants		296,4	215,4
Provisions	18	12,2	20,7
Emprunts bancaires	19	4,0	4,0
Passifs financiers	19	3,6	3,5
Fournisseurs et comptes rattachés		148,4	154,8
Passif d'impôt exigible		12,7	5,8
Autres passifs courants		166,8	181,7
Concours bancaires		2,9	5,6
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés		-	-
Total des passifs courants		350,6	376,2
TOTAL PASSIF		1 629,8	1 565,3

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Tableau de flux de trésorerie consolidé condensé

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2014	30 juin 2013
Résultat consolidé		104,5	96,5
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises		0,4	-
Résultat net avant quote-part des entreprises associées et co-entreprises		104,9	96,5
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:			
- Amortissements, provisions		15,7	18,5
- Pertes de valeur		0,4	11,7
- Écart de conversion		(3,5)	4,8
- Variation des impôts différés	11.3	7,1	7,1
- Charges liées aux paiements sur base d'actions		2,3	2,5
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		1,1	(1,2)
Marge brute d'autofinancement avant variation du besoin en fonds de roulement		128,0	139,9
- (Augmentation) / diminution des stocks		4,9	(7,6)
- (Augmentation) / diminution des créances clients et comptes rattachés		(46,8)	(63,7)
- Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés		0,2	(20,7)
- Variation nette de la dette d'impôt sur les résultats		2,6	41,3
- Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité		(34,3)	(34,6)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(73,3)	(85,3)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ A L'ACTIVITÉ		54,7	54,5
Acquisition d'immobilisations corporelles	6.4 et 6.5	(20,9)	(10,9)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	6.4 et 6.5	(3,3)	(1,1)
Flux d'investissement - divers		(5,9)	(1,2)
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement		(1,9)	(15,6)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(32,0)	(28,7)
Émission d'emprunts à long terme		82,2	40,0
Remboursement d'emprunts à long terme		(3,4)	(0,2)
Augmentation de capital d'Ipsen		0,6	0,3
Titres d'autocontrôle	17	(33,4)	0,1
Dividendes versés par Ipsen	17	(65,5)	(66,6)
Dividendes versés par les filiales aux actionnaires minoritaires	17	(0,2)	(0,1)
Financement de type DIP		-	7,1
Variation du besoin de fonds de roulement lié aux opérations de financement		(0,7)	(1,4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(20,5)	(20,8)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		2,2	5,1
Trésorerie à l'ouverture		125,4	113,3
Incidence des variations du cours des devises		1,4	(0,8)
Trésorerie à la clôture		129,0	117,6

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Variation des capitaux propres consolidés condensé du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Primes d'émissions ou d'apports	Réserves consolidées	Réserves liées aux engagements de retraite	Réserves de cash flow hedge	Titres d'autocontrôle	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 1er janvier 2014	84,2	711,9	90,3	(20,9)	1,9	(48,4)	152,5	971,5	2,2	973,7
Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	-	-	-	104,0	104,0	0,4	104,5
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	5,8	(2,6)	(1,2)	-	-	2,0	(0,0)	2,0
Résultat net consolidé, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	5,8	(2,6)	(1,2)	-	104,0	106,1	0,4	106,5
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	152,5	-	-	-	(152,5)	-	-	-
Augmentation / réduction de capital	(1,5)	0,6	(49,7)	-	-	51,2	-	0,6	-	0,6
Paiements sur base d'actions	-	-	2,2	-	-	0,2	-	2,3	-	2,3
Achat et ventes d'actions propres	-	-	0,0	-	-	(34,7)	-	(34,7)	-	(34,7)
Distribution de dividendes	-	-	(65,5)	-	-	-	-	(65,5)	(0,2)	(65,7)
Autres variations	-	-	0,1	-	-	-	-	0,1	-	0,1
Situation au 30 juin 2014	82,8	712,4	135,6	(23,5)	0,8	(31,8)	104,0	980,3	2,5	982,8

⁽¹⁾ Détaillée dans la Note « État condensé du résultat consolidé global »

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

Variation des capitaux propres consolidés condensé du 1^{er} janvier au 30 juin 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Primes d'émissions ou d'apports	Réserves consolidées	Réserves liées aux engagements de retraite	Réserves de cash flow hedge	Titres d'autocontrôle	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 1er janvier 2013	84,3	711,1	196,6	(21,8)	-	(38,2)	(29,5)	902,5	2,0	904,5
Résultat consolidé de l'exercice	-	-	-	-	-	-	96,2	96,2	0,3	96,5
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	(1,7)	-	-	-	-	(1,7)	0,0	(1,7)
Résultat net consolidé, gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(1,7)	-	-	-	96,2	94,5	0,4	94,9
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	(29,5)	-	-	-	29,5	-	-	-
Augmentation / réduction de capital	0,0	0,3	-	-	-	-	-	0,3	-	0,3
Paiements sur base d'actions	-	-	(2,2)	-	-	4,8	-	2,5	-	2,5
Achat et ventes d'actions propres	-	-	0,1	-	-	0,1	-	0,2	-	0,2
Distribution de dividendes	-	-	(66,6)	-	-	-	-	(66,6)	(0,1)	(66,7)
Incidence d'exploitation IAS 19 révisée	-	-	-	3,4	-	-	-	3,4	-	3,4
Autres variations	(0,2)	-	0,6	-	-	-	-	0,5	-	0,5
Situation au 30 juin 2013	84,1	711,4	97,3	(18,3)	-	(33,3)	96,2	937,4	2,3	939,7

⁽¹⁾ Détaillée dans la Note « État condensé du résultat consolidé global »

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

Note 1. Evénements significatifs de la période

1.1 Evolution de la structure capitalistique du Groupe

Le 20 mars 2014 – Le Groupe a annoncé que son actionnaire majoritaire, Mayroy, avait placé auprès d'investisseurs institutionnels 5 888 290 actions représentant environ 7% du capital du Groupe, à un prix de 29,50 euros par action. Dans le cadre de cette opération, le Groupe a procédé au rachat de 842 542 de ses propres actions (soit 1% de son capital) afin de les annuler.

Le Groupe a été informé que le produit de cette vente sera utilisé pour financer en partie le rachat par Mayroy de la totalité de la participation détenue dans son capital par son actionnaire minoritaire, Opera Finance Europe, une société luxembourgeoise contrôlée par Madame Véronique Beaufour. Opera Finance Europe et ses actionnaires ne siègent pas au Conseil d'Administration d'Ipsen et n'ont pas de part active dans la gestion du Groupe.

Le rachat du solde de la participation d'Opera Finance Europe sera financé par l'attribution par Mayroy d'actions Ipsen représentant environ 4% du capital du Groupe. Ces actions seront bloquées sur un compte séquestre pendant une durée de 12 mois suivant la réalisation de l'opération.

Cette opération porte le flottant du Groupe d'environ 30% à 40%. La participation de Mayroy s'établit désormais à environ 57,6% du capital et 73,3% des droits de vote du Groupe. La participation indirecte de Beech Tree (l'actionnaire de contrôle de Mayroy) dans le Groupe est légèrement reluée.

Le Groupe a par ailleurs été informé que le pacte d'actionnaires conclu entre Beech Tree, ses filiales et la famille Schwabe aux fins de la stabilité de l'actionariat de contrôle de Mayroy, initialement conclu pour une période expirant le 31 décembre 2008, a été renouvelé jusqu'au 30 juin 2015.

1.2 Organisation et nouvelle composition du Comité Exécutif du Groupe

Le 2 octobre 2013, le Groupe a annoncé un projet de nouvelle organisation et de nouvelle composition du Comité Exécutif, afin d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie. La nouvelle organisation a pour objectif de permettre d'optimiser les activités de médecine générale par la création d'une Business Unit dédiée et de poursuivre le développement de la médecine de spécialité.

La médecine de spécialité et la médecine générale seront gérées séparément, car leurs activités relèvent de logiques stratégiques et opérationnelles très différentes avec des organisations, des moyens et des profils spécifiques adaptés aux enjeux de chacune.

La mise en œuvre de ce projet a été soumise à l'examen des instances représentatives du personnel compétentes dans chaque pays concerné, selon les formes et modalités spécifiques prévues par chaque législation nationale.

Cette organisation étant devenue effective au 1^{er} janvier 2014, l'information relative aux secteurs opérationnels a été modifiée au 30 juin 2014 avec une présentation rétrospective au 30 juin 2013 à des fins de comparaison (voir Note 4.2 et Note 6 des états financiers consolidés condensés).

1.3 Premier réapprovisionnement d'Increlex® aux Etats-Unis

Le 13 mai 2014 – Le Groupe a annoncé qu'Increlex® est de nouveau disponible aux Etats-Unis à partir du 2 juin 2014.

En collaboration avec les autorités réglementaires américaines (Food and Drug Administration, FDA), le Groupe a libéré un lot du principe actif nécessaire à la fabrication d'Increlex®. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec la FDA afin de pouvoir proposer dès que possible des lots supplémentaires d'Increlex®.

L'interruption de l'approvisionnement d'Increlex® a été effective mi-juin 2013 aux Etats Unis et depuis le troisième trimestre en Europe et dans le reste du monde. Dans ce contexte, le Groupe avait constaté dans ses comptes au 30 juin 2013 une perte de valeur non récurrente relative à l'actif Increlex® (IGF-1) pour un montant de 11,7 millions d'euros. Après cette dépréciation, la valeur comptable de l'actif IGF-1 était nulle.

Les consultations avec les autorités nationales compétentes des États membres de l'Union Européenne ont permis un réapprovisionnement de l'Europe dès le début de l'année 2014.

Cependant, devant l'incertitude relative à la libération des lots supplémentaires par la FDA et à l'approvisionnement du marché américain à plus long terme, aucune reprise de provision relative à l'actif Increlex® n'a été comptabilisée au 30 juin 2014.

Note 2. Mesures administratives

Dans le contexte actuel de crise financière et économique, les autorités publiques de nombreux pays où opère le Groupe ont continué d'instaurer de nouvelles mesures de réduction des dépenses de santé publique, dont certaines ont affecté les ventes et la profitabilité du Groupe au premier semestre 2014. En outre, certaines mesures instaurées en 2013 ont continué d'affecter les comptes du Groupe, par comparaison d'une année sur l'autre.

2.1 Mesures affectant le premier semestre 2014 :

Dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest :

- En France, le prix de Smecta[®] a baissé de 7,5% au 1^{er} janvier 2014 (une seconde baisse de la même ampleur s'appliquera au 1^{er} juillet 2014). En avril 2014, Mylan a lancé un générique à base de diosmectite (non remboursé à ce jour). En outre, les autorités de santé ont imposé une baisse de prix de 4,0% sur Décapeptyl[®] à compter du 1^{er} avril 2014 du fait de mesures de réduction de coûts ;
- En Grande Bretagne, Décapeptyl[®] est vendu à 100% du prix NHS (National Health Service) depuis mars 2014.

Dans les Autres Pays Européens :

- Au Danemark, en mai 2014, l'agence de santé danoise (The Danish Health and Medicines Authority, DHMA) a accordé une hausse de prix de 50% sur Increlex[®] sur la base du prix d'achat pharmacien ;
- En Grèce, Décapeptyl[®] a été impacté par une hausse significative du co-paiement pour le patient. De plus, depuis le 1^{er} avril 2014, le ministère de la Santé fait la distinction entre les produits biologiques, les biosimilaires et les génériques. Ces différents types de produits ne pourront donc pas faire l'objet d'appels d'offres communs ;
- En Lettonie, un appel d'offres national pour les analogues de la LhRH a été instauré pour prévenir les importations parallèles. Un nouveau panier de référence a été établi en juillet 2013. Le panier, initialement composé de l'ensemble des pays membres de l'Union Européenne, inclut désormais la Lituanie, l'Estonie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Roumanie, la Hongrie, et le Danemark. La règle du prix de référence reste inchangée et requiert la prise en compte du 3^{ème} prix le plus bas du panier ;
- En Lituanie, en avril 2014, Somatuline[®] a obtenu le remboursement au niveau national dans l'indication acromégalie ;
- En Pologne, Dysport[®] a obtenu le remboursement dans les indications de spasticité, effectif de juillet 2014 à juillet 2016 ;
- Au Portugal, de nouvelles mesures publiées en 2013 requièrent une baisse de prix de 6,0% sur tous les médicaments, ainsi que la contribution de l'industrie pharmaceutique à la baisse des dépenses de santé à travers la mise en place par chaque laboratoire pharmaceutique d'un fonds de provision équivalent à 2,0% des ventes ;
- Aux Pays-Bas, l'application du prix de référence international a entraîné des baisses de prix sur NutropinAq[®], ainsi que des augmentations de prix sur Somatuline[®], Dysport[®] et Décapeptyl[®] depuis le 1^{er} avril 2014 ;
- En Norvège, l'application du prix de référence international lors de la revue de décembre 2013 s'est traduite par des baisses de prix sur Dysport[®] et NutropinAq[®], ainsi qu'une augmentation du prix de Somatuline[®] ;
- En Roumanie, le Ministère de la Santé a publié une nouvelle ordonnance d'évaluation des technologies de santé (Health Technology Assessment, HTA) en juin 2014, qui s'appliquera aux médicaments déjà remboursés ainsi qu'aux molécules en attente d'une décision de remboursement ;
- En Suède, à compter de janvier 2014, les produits bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché depuis plus de 15 ans (notamment Décapeptyl[®]) sont sujets à une baisse de prix obligatoire de 7,5%. En juin 2014, l'agence de santé suédoise (The Dental and Pharmaceutical Benefits Agency, TLV) a accordé une hausse de prix de 25% à Increlex[®] sur le prix d'achat pharmacien ;
- En Suisse, Dysport[®] a subi une baisse de prix en décembre 2013 à la suite de l'application du prix de référence international.

Dans le Reste du Monde :

- En Chine, la Commission nationale pour le développement et la réforme (National Development & Reform Commission, NDRC) a publié une liste de médicaments à bas prix (Low-Price Drug List) en mai 2014 dans l'objectif d'aligner les prix des comprimés de Ginkgo biloba. Néanmoins, Tanakan[®] est exclu de cette liste et conservera son prix public d'origine ;
- En Algérie, le prix de Décapeptyl[®] ne sera pas aligné avec celui de la molécule la moins chère, même si cela était un risque depuis plusieurs mois. Par ailleurs, le remboursement de Somatuline[®] a été étendu de l'acromégalie aux tumeurs neuroendocrines (TNE). Après des années de négociations, le taux de remboursement de Bedelix[®] a été maintenu à 100%. Ces trois décisions sont valables pour un an, jusqu'à la prochaine révision à la mi-2015 ;
- Au Maroc, les produits d'Ipsen ont connu des baisses de prix en juin 2014, après les résultats du système de prix de référence international reposant sur la moyenne des prix pratiqués en France, en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Turquie et en Arabie Saoudite. Pour les nouveaux produits, la règle est de prendre le plus bas prix en vigueur parmi ces pays.

En outre, et toujours dans un contexte de crises financière et économique, les autorités publiques de nombreux pays où opère le Groupe continuent d'instaurer de nouvelles mesures de réduction des dépenses de santé publique qui pourront affecter les comptes du Groupe au-delà du premier semestre 2014.

2.2 Mesures pouvant avoir un impact au-delà du premier semestre de l'exercice 2014

Dans les Principaux Pays d'Europe de l'Ouest :

- En France, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2014 a introduit pour la première fois la possibilité pour le pharmacien de substituer les produits de biotechnologie par des biosimilaires, sauf dans le cas où le médecin l'a interdit sur la prescription. Cette règle n'est pas encore en vigueur et doit être soumise à décret. Elle pourrait potentiellement avoir un impact sur NutropinAq[®]. Par ailleurs, Hexvix[®] est de nouveau remboursé sur la liste en sus depuis décembre 2013 ;
- En Allemagne, le rabais obligatoire appliqué sur le prix officiel des médicaments de prescription, qui était initialement de 16,0%, a été réduit à 7,0% au 1^{er} janvier 2014 ;
- En Italie, Hexvix[®] a subi une baisse de prix de 13,0% en février 2014 après que le produit est devenu éligible pour un remboursement au niveau national ;
- En Espagne, la liste finale du décret royal résultant de la mise en place d'un système de prix de référence a été publiée le 15 juillet 2014. En conséquence, les prix officiels de Décapeptyl[®] et Dysport[®] seront affectés. Par ailleurs, la baisse de prix obligatoire de 15% applicable sur le prix officiel de Décapeptyl a été annulée ;
- En Grande Bretagne, le nouveau PPRS (Pharmaceutical Price Regulation Scheme) a été mis en place, avec l'option pour les sociétés pharmaceutiques d'appliquer une baisse du prix de vente NHS (National Health Service) de l'ordre de 5,0% à 7,0%, modulée sur l'ensemble du portefeuille, ou de reverser ce montant sous forme de « pay back ». Par ailleurs, les appels d'offre initialement gérés au niveau hospitalier sont désormais gérés au niveau régional depuis janvier 2014.

Dans les Autres Pays Européens :

- En Croatie, la République Tchèque a remplacé la France dans le panier des pays inclus dans le système de prix de référence international ;
- En République Tchèque, le prix départ-usine d'Hexvix[®] sera augmenté de 6,7% à partir du 1^{er} septembre 2014 ;
- En Estonie, Décapeptyl[®] sera entièrement remboursé dans l'indication du cancer de la prostate à partir de juillet 2014. Cela entraînera une baisse de prix limitée sur la formulation Décapeptyl[®] 1M ;
- En Grèce, la clause de « claw-back » de 2,44 milliards d'euros à fin 2013 n'a pas été réajustée par le Ministère de la Santé comme initialement prévu. Les autorités publiques visent 2 milliards d'euros en 2014 ;
- En Pologne, Décapeptyl[®] et Somatuline[®] ont été impactés par une révision de prix applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 ;
- Au Portugal, le Ministère de la Santé fait pression sur l'association pharmaceutique locale (APIFARMA) dans le cadre de négociations portant sur la prise en compte par l'industrie des dépenses de remboursement excédant un certain plafond pour 2014. Pour le budget 2015 du gouvernement, le Ministère des Finances pense introduire une taxe extraordinaire avec une attention particulière sur les profits de l'industrie pharmaceutique. En outre, la nouvelle taxe de 3,0% sur toutes les activités hospitalières annoncée fin 2013 pour une application en 2014 n'a pas encore été introduite ;
- En Serbie, depuis le 1^{er} juillet 2013, le Ministère de la Santé a décidé d'inclure la Roumanie dans le panier de pays utilisé dans le calcul du prix de référence international. La règle est de prendre la moyenne des prix en vigueur en Croatie, Slovaquie, Italie et Roumanie ;
- En Slovaquie, en avril 2014, Ipsen a communiqué ses prix pour la seconde révision annuelle fondée sur la moyenne des 3 prix les plus bas dans les 28 pays de l'Union Européenne. Les prix devraient être publiés en octobre 2014 ;
- En Ukraine, le Ministère de la Santé a publié une ébauche de résolution introduisant un système de prix de référence interne et externe pour les médicaments de prescription ainsi que les médicaments achetés par les fonds publics. La règle sera de prendre le prix moyen des pays d'origine : Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Lettonie, Moldavie, Pologne, Serbie, Slovaquie et Ukraine. Ce développement reflète l'intention du gouvernement ukrainien de surveiller les prix des médicaments, étant donné notamment la hausse de prix moyenne de 16% depuis le début d'année, résultant des mesures « anti-crisis » (ex. dévaluation de la monnaie et imposition à 7% des médicaments dans le pays à compter du 1^{er} avril 2014). Cette potentielle régulation pourrait impacter 10 000 médicaments, soit approximativement 80% du marché, avec une marge grossiste maximum de 10%, et une marge commerciale de 25%.

Dans le Reste du Monde :

- Au Brésil, les produits n'ayant pas de génériques sur le marché verront leurs prix augmenter de 1,0% au cours de l'année 2014 ;
- En Colombie, le Groupe Technique de la Commission Nationale des Prix (Comisión Nacional de Precios de Medicamentos) a imposé une baisse des prix sur 364 médicaments en décembre 2013, affectant notamment Dysport[®]. En août 2013, les prix de 195 médicaments avait été régulés, dont celui de Somatuline[®] ;

- En Afrique du Sud, le Ministère de la Santé a publié une ébauche de législation gouvernant la détermination du prix des nouveaux médicaments dans le pays. Ces orientations énoncent un potentiel modèle de prix de référence international. Aucun calendrier d'avancement n'est encore connu ;
- La Turquie envisage d'introduire un système de prix flexible en 2014. Le contenu exact n'est pas encore connu mais des mesures telles qu'exclure les pays sous Troïka (pays où des politiques sont imposées par la Commission Européenne, la Banque Centrale Européenne et le Fonds Monétaire International), une mise à jour des taux de change et l'augmentation des prix pour les produits en pénurie sont considérées.

Note 3. Évolutions du périmètre de consolidation

En application de la nouvelle norme IFRS11, la société Linnea est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2014 selon la méthode de la mise en équivalence (voir Note 4.3 et Note 14).

Note 4. Principes et méthodes comptables et déclaration de conformité

Remarques liminaires :

Les comptes consolidés condensés du Groupe sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

La date de clôture des comptes consolidés semestriels condensés est fixée au 30 juin. Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés condensés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés condensés, soit le 30 juin, et concernent la même période.

Les comptes consolidés condensés ont été arrêtés le 28 août 2014 par le Conseil d'Administration.

4.1 Principes généraux et déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement Européen et le Conseil Européen, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2014 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union Européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les notes annexes ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent donc être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2013.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Référentiel IFRS appliqué au 30 juin 2014 :

Les comptes consolidés condensés sont établis selon les principes et méthodes comptables appliquées par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2013 (décrits à la Note 3 des comptes consolidés au 31 décembre 2013 publiés) et conformément aux autres normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2014, à l'exception des changements de présentation et de l'application des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

4.2 Changements de présentation

Dans le contexte de la mise en place de sa nouvelle organisation, le Groupe a procédé à un examen de la présentation de ses états financiers, et a modifié la classification de certains des éléments de son compte de résultat, considérant que cette nouvelle présentation fournira des informations plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers.

- Le Groupe a décidé de présenter dorénavant un Résultat Opérationnel Courant, principal indicateur de gestion permettant de comprendre et de mesurer la performance des activités du Groupe. Les éléments qui n'en font pas partie ne sont pas qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires, mais correspondent à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés au § 28 du cadre conceptuel de l'IASB.
- Le crédit d'impôt recherche a été requalifié en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Conformément à IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques, il est désormais comptabilisé dans le Résultat Opérationnel Courant, en déduction des frais de recherche et développement, charges auxquelles il est directement lié. Il était présenté en impôt sur les sociétés les années précédentes.
- Les redevances versées dans le cadre de licences liées à des produits commercialisés sont désormais enregistrées en Coûts de revient des ventes en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Elles étaient enregistrées en frais commerciaux les années précédentes.

- L'allocation des coûts internes au sein des différentes fonctions du compte de résultat consolidé a été revue suite à la mise en place de la nouvelle organisation. Ainsi, les coûts de certaines fonctions support ont été reclassés du poste de frais de recherche et développement vers le poste frais commerciaux, cette reclassification étant considérée comme plus pertinente par le Groupe au regard de l'activité des services concernés et de la nouvelle organisation.

Ces reclassements sont sans impact sur le résultat net.

Le Groupe a appliqué, au 30 juin 2014, le nouveau format de compte de résultat et conformément à la norme IAS 1 révisée, les exercices comparatifs ont été retraités selon cette nouvelle présentation.

L'impact des différents reclassements au sein du compte de résultat consolidé au 30 juin 2013 est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2013 Publié	Retraitements pour présentation	30 juin 2013 Retraité
Chiffre d'affaires	633,6	-	633,6
Autres produits de l'activité	30,3	-	30,3
Produits des activités ordinaires	663,9	-	663,9
Coût de revient des ventes	(125,2)	(27,3)	(152,5)
Frais commerciaux	(229,2)	5,9	(223,3)
Frais de recherche et développement	(124,0)	33,6	(90,4)
Frais généraux et administratifs	(50,7)	-	(50,7)
Autres produits opérationnels courant	2,7	(0,9)	1,8
Autres charges opérationnelles courantes	(3,9)	(0,9)	(4,8)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2,2)	2,2	-
Résultat Opérationnel Courant			144,0
Autres produits opérationnels	-	0,9	0,9
Autres charges opérationnelles	-	(1,3)	(1,3)
Coûts liés à des restructurations	1,3	-	1,3
Pertes de valeur	(11,7)	-	(11,7)
Résultat Opérationnel	121,0	12,1	133,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7,9	-	7,9
Coût de l'endettement financier brut	(1,2)	-	(1,2)
Coût de l'endettement financier net	6,7	-	6,7
Autres produits et charges financiers	(5,6)	-	(5,6)
Impôt sur le résultat	(31,8)	(12,1)	(43,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	-	-	-
Résultat des activités poursuivies	90,3	(0,0)	90,3
Résultat des activités abandonnées	6,2	-	6,2
Résultat consolidé	96,5	(0,0)	96,5
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	96,2	-	96,2
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,3	-	0,3

Suite à la nouvelle organisation mise en place, le Groupe a également revu le contenu de son information sectorielle, tel que décrit dans la Note 6 Secteurs opérationnels.

4.3 Autres normes et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2014

Les normes, amendements de normes et interprétations publiés par l'IASB et applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2014 sont listés ci-dessous :

- ▶ *La norme IFRS 10 " États financiers consolidés "*, qui définit un nouveau modèle de contrôle. Conformément à IFRS 10, les comptes consolidés du Groupe incluent tout type d'entité que le Groupe contrôle directement ou indirectement, quel que soit son niveau de participation dans les capitaux propres de cette entité. Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, est exposé à, ou a droit à des rendements variables du fait de son implication dans cette entité, et lorsqu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. IFRS 10 n'a pas eu d'impact sur le périmètre de consolidation du Groupe.
- ▶ *La norme IFRS 11 " Partenariats "*, qui établit les principes de comptabilisation des partenariats sur lesquels deux parties, ou plusieurs parties, exercent un contrôle conjoint. En fonction des droits et obligations des parties à l'opération, un partenariat est :
 - soit classé en activité conjointe, pour laquelle le Groupe comptabilise ses actifs et ses passifs proportionnellement à ses droits et obligations y afférent,
 - soit en coentreprise, comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Le Groupe exerce un contrôle conjoint sur un partenariat lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle. Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

L'application de la norme IFRS 11 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, un seul partenariat ayant été analysé comme une participation dans une coentreprise et étant désormais comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes sont quant à elles comptabilisées à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe.

L'incidence de la norme est décrite en Note 14 des états consolidés condensés.

- La norme IFRS 12 " Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ". Cette norme ne s'applique pas à l'information financière intermédiaire, à moins que l'application des normes IFRS 10 et IFRS 11 aient eu un impact significatif sur le périmètre de consolidation.

Note 5. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe n'est pas soumise à des effets significatifs de saisonnalité de ses ventes.

Note 6. Secteurs opérationnels

Le 2 octobre 2013, le Groupe a annoncé un projet de nouvelle organisation et de nouvelle composition du Comité Exécutif, afin d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie. La nouvelle organisation a pour objectif de permettre d'optimiser les activités de médecine générale par la création d'une Business Unit dédiée et de poursuivre le développement de la médecine de spécialité.

La médecine de spécialité et la médecine générale seront gérées séparément, car leurs activités relèvent de logiques stratégiques et opérationnelles très différentes avec des organisations, des moyens et des profils spécifiques adaptés aux enjeux de chacune.

La mise en œuvre de ce projet a été soumise à l'examen des instances représentatives du personnel compétentes dans chaque pays concerné, selon les formes et modalités spécifiques prévues par chaque législation nationale.

Cette organisation étant devenue effective au 1^{er} janvier 2014, l'information relative aux secteurs opérationnels a été modifiée au 30 juin 2014 avec une présentation rétrospective du 30 juin 2013 à des fins de comparaison.

L'information sectorielle présentée est établie sur la base de la nouvelle présentation des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les deux secteurs opérationnels du Groupe sont la médecine générale et la médecine de spécialité. Aucune allocation de frais généraux centraux n'est faite entre ces deux segments. De même, la Recherche et Développement du Groupe n'est pas allouée aux deux secteurs opérationnels, cette activité continuant à être gérée sur une base globale avec des décisions d'investissement prises de manière indépendante par le Comité Exécutif même si chaque programme générera au final des revenus pour l'un des deux secteurs en cas de succès.

Le résultat sectoriel du Groupe est le Résultat Opérationnel Courant. Ce résultat est l'indicateur utilisé en interne pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources.

Le Résultat Opérationnel Courant correspond au Résultat Opérationnel avant prise en compte des éléments correspondant aux événements significatifs non récurrents au niveau de la performance du Groupe (une plus ou moins-value de cession ou une dépréciation importante et inhabituelle d'actifs non courants, corporels ou incorporels; certaines charges de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du Résultat Opérationnel Courant par leur caractère inhabituel et leur importance, certaines charges ou produits opérationnels tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité significative ou des coûts liés à une acquisition significative pour le Groupe).

6.1 Résultat Opérationnel par secteur opérationnel en 2014

(en millions d'euros)	Médecine générale	Médecine de spécialité	Autres (non alloués)	Total
Chiffre d'affaires	166,1	472,5	-	638,7
Autres produits de l'activité	15,2	14,9	-	30,1
Produits des activités ordinaires	181,3	487,4	-	668,8
Résultat Opérationnel Courant	67,5	220,3	(125,8)	162,0
Autres produits opérationnels			0,4	0,4
Autres charges opérationnelles			(3,4)	(3,4)
Coûts liés à des restructurations			(12,3)	(12,3)
Pertes de valeur			(0,4)	(0,4)
Résultat Opérationnel	67,5	220,3	(141,5)	146,3

Le Résultat Opérationnel Courant non alloué s'est élevé pour le premier semestre 2014 à (125,8) millions d'euros, à comparer aux (122,1) millions d'euros enregistrés au premier semestre 2013. Il comprend notamment, pour (86,1) millions d'euros en 2014 et (87,9) millions d'euros en 2013, les frais de recherche et développement du Groupe et dans une moindre mesure les frais généraux centraux non alloués.

6.2 Résultat Opérationnel par secteur opérationnel en 2013

(en millions d'euros)	Médecine générale	Médecine de spécialité	Autres (non alloués)	Total
Chiffre d'affaires	184,1	449,4	-	633,6
Autres produits de l'activité	13,8	16,5	-	30,3
Produits des activités ordinaires	198,0	465,9	-	663,9
Résultat Opérationnel Courant	69,8	196,4	(122,1)	144,0
Autres produits opérationnels			0,9	0,9
Autres charges opérationnelles			(1,3)	(1,3)
Coûts liés à des restructurations			1,3	1,3
Pertes de valeur			(11,7)	(11,7)
Résultat Opérationnel	69,8	196,4	(133,0)	133,1

6.3 Chiffre d'affaires par domaine thérapeutique et par produit

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité
Uro-oncologie	168,8	154,6
<i>dont Décapeptyl®</i>	160,5	147,1
<i>Hexvix®</i>	8,3	7,4
Endocrinologie	175,1	164,2
<i>dont Somatuline®</i>	139,3	123,4
<i>NutropinAq®</i>	30,9	29,2
<i>Increlex®</i>	5,0	11,7
Neurologie	128,6	130,6
<i>dont Dysport®</i>	128,6	130,5
Médecine de spécialité	472,5	449,4
Gastro-entérologie	110,6	114,0
<i>dont Smecta®</i>	60,8	61,7
<i>Forlax®</i>	18,8	20,7
Trouble cognitifs	31,2	32,7
<i>dont Tanakan®</i>	31,2	32,7
Cardio-vasculaire	11,3	12,2
<i>dont Nisis® et Nisisco®</i>	3,4	4,1
<i>Ginkor®</i>	7,3	7,6
Autres médicaments	5,7	5,9
<i>dont Adrovan®</i>	4,6	5,2
Médecine générale	158,8	164,8
Chiffre d'affaires total médicaments	631,3	614,2
Activités liées aux médicaments	7,4	19,4
Chiffre d'affaires Groupe	638,7	633,6

Le chiffre d'affaires des activités liées aux médicaments du premier semestre 2014 est pénalisé d'une année sur l'autre par un effet défavorable lié au changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea.

6.4 Autres éléments par secteur opérationnel en 2014

(en millions d'euros)	Médecine générale	Médecine de spécialité	Autres (non alloués)	Total
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2,6)	(18,1)	(0,2)	(20,9)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(0,0)	(0,5)	(2,8)	(3,3)
Total investissements	(2,6)	(18,6)	(3,1)	(24,2)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors financier)	(3,3)	(9,3)	(3,6)	(16,2)
Charges liées aux paiements sur base d'action sans incidence sur la trésorerie			(2,3)	(2,3)

6.5 Autres éléments par secteur opérationnel en 2013

(en millions d'euros)	Médecine générale	Médecine de spécialité	Autres (non alloués)	Total
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2,1)	(8,2)	(0,6)	(10,9)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(0,0)	(0,2)	(0,9)	(1,1)
Total investissements	(2,1)	(8,4)	(1,5)	(11,9)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (hors financier)	(3,1)	(8,8)	(5,2)	(17,1)
Charges liées aux paiements sur base d'action sans incidence sur la trésorerie			(2,5)	(2,5)

6.6 Autres produits de l'activité

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité
Redevances perçues ⁽¹⁾	9,9	7,7
Produits forfaitaires - Licences ⁽²⁾	11,1	11,9
Autres (produits de co-promotion, refacturation) ⁽³⁾	9,1	10,7
Total autres produits de l'activité	30,1	30,3

⁽¹⁾ Les redevances perçues se sont élevées à 9,9 millions d'euros au premier semestre 2014, en hausse de 28,5% par rapport à juin 2013 principalement liée à Adenuric.

⁽²⁾ Les produits forfaitaires liés à des accords de licences se sont élevés à 11,1 millions d'euros, provenant essentiellement des partenariats avec Medicis, Menarini et Galderma.

⁽³⁾ Les autres revenus se sont élevés à 9,1 millions d'euros au premier semestre 2014 à comparer à 10,7 millions d'euros un an auparavant, comprenant principalement des revenus liés aux contrats de co-promotion et de co-marketing du Groupe en France. Cette ligne ne comprend plus de revenus liés à Exforge[®] suite à l'arrêt en avril 2012 de l'accord de co-promotion en France avec Novartis.

Note 7. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits opérationnels ont représenté 4,0 millions d'euros à comparer à 1,8 million d'euros un an auparavant. Ils incluent les revenus de sous-location du siège social, stables d'une année sur l'autre ainsi que l'impact de la mise en place d'une couverture de change de type macro-hedging en 2014.

Les autres charges opérationnelles se sont élevées à 4,7 millions d'euros stables d'une année sur l'autre où elles avaient atteint 4,8 millions d'euros. Elles ont inclus principalement les amortissements des immobilisations incorporelles hors logiciels ainsi que les charges du loyer du siège social du Groupe.

Note 8. Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres charges opérationnelles non courantes se sont élevées à 3,4 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 1,3 million d'euros sur la même période en 2013. Au 30 juin 2014, les autres charges opérationnelles non courantes ont principalement concerné des coûts relatifs au transfert des activités de la filiale américaine Ipsen Bioscience du site de Milford sur le site de Cambridge.

Note 9. Coûts liés à des restructurations

A fin juin 2014, le Groupe a constaté une charge de 12,3 millions d'euros contre un produit de 1,3 million d'euros au 30 juin 2013. Les coûts liés à des restructurations ont concerné principalement les coûts engagés à la suite de mesures prises par le Groupe pour accélérer la mise en œuvre du projet de transformation tels que des mesures d'adaptation des fonctions support, la continuation de la réorganisation des activités de Recherche et Développement et la charge relative au transfert des activités de la filiale américaine Ipsen Bioscience du site de Milford sur le site de Cambridge.

A fin juin 2013, le Groupe avait constaté un produit de 1,3 million d'euros de coûts liés à des restructurations, composé d'une reprise de provision en France compensée par une charge de restructuration aux Etats-Unis.

Note 10. Pertes de valeur

Au 30 juin 2014, le Groupe a constaté 0,4 million d'euros de perte de valeur dans le cadre de la réorganisation de l'un de ses sites.

Un an auparavant le Groupe avait constaté une perte de valeur relative à l'actif Increlex® (IGF-1) pour un montant de 11,7 millions d'euros suite à l'interruption de l'approvisionnement d'Increlex®, ramenant la valeur de l'actif à zéro.

Note 11. Impôt sur le résultat

11.1 Détail de la charge

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité
Impôt courant	(33,6)	(36,8)
Impôt différé	(7,1)	(7,1)
Charge réelle d'impôt	(40,7)	(43,9)

11.2 Taux effectif d'impôt

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité
Résultat des activités poursuivies	104,7	90,3
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	1,2	-
Résultat des activités poursuivies avant quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	103,5	90,3
Impôt sur le résultat	(40,7)	(43,9)
Résultat des activités poursuivies avant quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises et avant impôt	144,1	134,2
Taux effectif d'imposition	28,2%	32,7%

Au 30 juin 2014, le taux effectif d'impôt (TEI) est de 28,2 % du résultat avant impôt des activités poursuivies hors quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises, à comparer à un TEI de 32,7% au 30 juin 2013.

Comme mentionné en Note 4.2 et conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche (CIR) est désormais comptabilisé dans le Résultat Opérationnel Courant, en déduction des frais de recherche et développement. Le montant du CIR s'est élevé à 16,6 millions d'euros au 30 juin 2014 contre 12,1 millions d'euros au 30 juin 2013, du fait notamment de la validation en France par le Conseil d'Etat en mars 2014 de l'inclusion de l'intéressement et de la participation dans l'assiette de calcul. L'augmentation du CIR d'une année sur l'autre a eu un effet positif d'environ 1 point sur le TEI du Groupe.

De plus, l'effet positif sur le TEI du Groupe des différences de taux d'imposition entre la France et l'étranger a augmenté de 2.1 points.

11.3 Actif et passif d'impôt différé

- Évolution au cours du premier semestre 2014

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Variation de la période						30 juin 2014
		Écart de conversion	Impôts différés comptabilisés directement en réserves	SoRie	Charge / produit au compte de résultat	Variation de périmètre	Autres mouvements	
Actif d'impôt différé	202,5	1,2	-	0,4	(7,6)	0,7	-	197,1
Passif d'impôt différé	(6,8)	(0,2)	-	-	0,5	-	-	(6,4)
Actif / (Passif) net	195,8	1,0	-	0,4	(7,1)	0,7	-	190,7

Une part importante de l'actifs / passif d'impôt différé du Groupe concerne les déficits reportables et décalages temporels d'Ipsen Biopharmaceuticals Inc.

L'examen de l'actif d'impôt différé conduit par le Groupe n'a pas montré de risque additionnel de prescription de certains déficits reportables à un horizon qui ne permettrait pas au Groupe de pouvoir les utiliser. La situation sera revue au second semestre en fonction des évolutions des marchés concernés.

Note 12. Goodwill

12.1 Goodwill nets au bilan

Au cours du premier semestre 2014, les mouvements de la période consistent en des écarts de conversion de 2,0 millions sur le Goodwill brut et (0,4) million sur les pertes de valeur.

Les Goodwill bruts présentés au bilan du 30 juin 2014 résultent :

- de la structuration du Groupe opérée entre 1998 et 2004 par la prise de contrôle par le Groupe de la société SCRAS et ses filiales, à hauteur de 135,3 millions d'euros puis par l'acquisition de la société BB et Cie à hauteur de 53,5 millions d'euros;
- de l'acquisition de la société Sterix Ltd en 2004, à hauteur de 8,6 millions d'euros, totalement dépréciés au moment du regroupement d'entreprises;
- de l'acquisition de la société Beaufour Ipsen Farmaceutica LTA en 2007 pour 0,2 million d'euros ;
- de l'acquisition de la société Vernalis Inc. le 1^{er} juillet 2008 pour 3,5 millions d'euros et de la prise de contrôle d'Ipsen Biopharmaceuticals Inc. le 16 octobre 2008 pour 159,2 millions d'euros, opérations qui ont généré un Goodwill résiduel de 110,3 millions d'euros ;
- de l'acquisition de la société Syntaxin Ltd le 12 juillet 2013 pour 16,3 millions d'euros.

Comme décrit en Note 6 du présent document, l'organisation du Groupe a été modifiée et est devenue effective au 1^{er} janvier 2014. L'information relative aux secteurs opérationnels a été modifiée au 30 juin 2014 avec une présentation rétrospective au 30 juin 2013 à des fins de comparaison.

L'information sectorielle présentée est établie sur la base de la nouvelle présentation des données de gestion interne communiquées au Comité Exécutif, principal décideur opérationnel du Groupe. Les secteurs opérationnels sont suivis individuellement en termes de reporting interne, suivant des indicateurs communs.

Les 2 secteurs opérationnels du Groupe sont la médecine générale et la médecine de spécialité. Les Goodwill ont donc été réaffectés conformément à la nouvelle organisation du Groupe.

Ainsi, le Goodwill de 135,3 millions d'euros relatif à la structuration du Groupe de 1998 a été affecté aux secteurs opérationnels médecine générale et médecine de spécialité au prorata du chiffre d'affaires réalisé au 31 décembre 2013, date effective de la mise en place de la nouvelle organisation.

Le Goodwill relatif à la fin de la structuration du Groupe en 2004 avec l'acquisition de la société BB et Cie à hauteur de 53,5 millions d'euros a, quant à lui, été affecté intégralement à la médecine générale.

Les Goodwill liés à l'acquisition de Vernalis Inc. et à la reprise de contrôle d'Ipsen Biopharmaceuticals Inc. au cours du second semestre 2008 et le Goodwill relatif à l'acquisition de la société Syntaxin en 2013 ont été affectés au secteur opérationnel médecine de spécialité.

12.2 Tableau d'affectation du Goodwill par segment

Valeur nette comptable	Médecine générale	Médecine de spécialité	Total
Goodwill	92,6	219,7	312,3
Actifs nets de support	291,9	401,3	693,2
Total	384,5	621,0	1 005,5

Suite à cette nouvelle segmentation, le Groupe a identifié trois UGT (Unités Génératrices de Trésorerie), a procédé à des tests de valeur sur ces Goodwill et n'a identifié aucune perte de valeur.

Aux 30 juin 2014, 31 décembre 2013 et 30 juin 2013, aucune perte de valeur relative aux Goodwill n'a été constatée.

La perte de valeur enregistrée antérieurement concerne exclusivement le Goodwill dégagé lors de l'acquisition de la société Sterix Ltd.

Note 13. Immobilisations corporelles

- Évolution au cours du premier semestre 2014

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Variations de la période					30 juin 2014
		Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	
Terrains	17,2	-	-	-	0,1	0,1	17,3
Constructions	182,6	0,2	(0,7)	(3,7)	0,4	4,1	182,8
Matériels et outillages	233,1	0,7	(0,9)	(8,9)	2,6	0,9	227,5
Autres immobilisations	107,8	1,1	(1,3)	(0,6)	0,6	5,9	113,5
Immobilisations en cours	123,6	18,9	(0,1)	-	3,8	(11,0)	135,1
Avances et acomptes	-	0,0	-	-	(0,0)	-	0,0
Immobilisations brutes	664,2	20,9	(3,0)	(13,2)	7,4	(0,0)	676,3
Amortissements	(364,2)	(13,9)	2,4	11,1	(2,7)	-	(367,3)
Pertes de valeur	(12,5)	(0,4)	-	-	-	-	(12,9)
Amortissements et pertes de valeur	(376,7)	(14,3)	2,4	11,1	(2,7)	-	(380,3)
Immobilisations nettes	287,5	6,6	(0,6)	(2,1)	4,7	(0,0)	296,0

Note 14. Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises

En application de la norme IFRS 11, le partenariat Linnea avec le Groupe Schwabe a été analysé comme une participation dans une coentreprise et est désormais comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Compte tenu du caractère non significatif sur les principaux agrégats du Groupe de l'application de cette norme (inférieur à 25% du chiffre d'affaires et des actifs courants et non courants du Groupe), les informations comparables n'ont pas été présentées.

Note 15. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 8,2 millions d'euros au 30 juin 2014, en recul de 1,5 million d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

En effet, les obligations convertibles sont nulles au 30 juin 2014, suite au reclassement de 1,0 million d'euros de titres Radius du poste autres actifs non courants vers les titres de participation. Par ailleurs, la diminution du nombre d'actions dans le contrat de liquidité représente 0,7 million d'euros sur la période.

Note 16. Analyse de la variation du besoin en fonds de roulement

- Évolution au cours du premier semestre 2014

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Mouvements de la période							30 juin 2014
		Variation du BFR lié à l'activité	Variation du BFR lié aux investissements	Variation du BFR lié au financement	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Variation de juste valeur en résultat	Autres mouvements	
		(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(G)	
Stocks	121,5	(4,9)	-	-	(9,1)	0,6	-	-	108,0
Clients	243,5	46,8	-	-	(3,2)	0,3	-	2,2	289,6
Actifs d'impôts exigibles	42,8	4,3	-	-	-	0,0	-	-	47,2
Autres actifs courants	60,3	11,3	(0,0)	0,1	(0,1)	0,5	-	0,0	72,1
Prêts et créances ⁽¹⁾	468,2	57,5	(0,0)	0,1	(12,4)	1,4	-	2,2	516,8
Actifs financiers courants	0,1	-	-	-	(0,1)	-	0,1	-	0,1
Actifs financiers détenus à des fins de transactions ⁽²⁾	0,1	-	-	-	(0,1)	-	0,1	-	0,1
Fournisseurs	(154,8)	(0,2)	-	-	3,4	(0,8)	-	4,1	(148,4)
Passifs d'impôts exigibles	(5,8)	(6,9)	-	-	0,2	(0,1)	-	-	(12,7)
Autres passifs courants	(181,7)	23,0	1,9	0,8	0,4	1,5	-	(12,8)	(166,8)
Autres passifs non courants	(105,6)	(0,1)	-	-	-	(3,4)	-	8,8	(100,3)
Intérêts sur autres passifs financiers ⁽³⁾	(0,5)	-	-	(0,1)	-	0,0	-	0,2	(0,4)
Passifs financiers au coût amorti ⁽⁴⁾	(448,5)	15,9	1,9	0,6	3,9	(2,8)	-	0,4	(428,5)
Total	19,8	73,3	1,9	0,7	(8,5)	(1,5)	0,1	2,5	88,4

⁽¹⁾ Les dépréciations relatives à la catégorie prêts et créances ne sont pas présentées compte tenu de leur caractère non significatif. La juste valeur des prêts et créances correspond à la valeur au bilan (valeur à la date de transaction puis test de dépréciation effectué à chaque arrêté comptable).

⁽²⁾ La juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transactions correspond à la valeur de marché.

⁽³⁾ Les intérêts sur autres passifs financiers sont inclus au bilan dans les passifs financiers.

⁽⁴⁾ La valeur nette comptable des passifs financiers au coût amorti est considérée comme l'estimation raisonnable de la juste valeur.

La variation des autres passifs non courants s'explique principalement par l'enregistrement en produits constatés d'avance des montants perçus. En effet, dans le cadre des accords de partenariats avec Medicis, Galderma et Menarini, les paiements échelonnés perçus par le Groupe au titre de ces contrats sont reconnus linéairement sur leur durée, la part non reconnue en résultat étant inscrite en autres passifs non courants dès que l'échéance excède douze mois, et en autres passifs courants pour la part de l'échéance à moins d'un an.

Comme en 2013, le Groupe n'a pas constaté de dépréciation complémentaire sur ses créances envers les hôpitaux publics grecs, espagnols, italiens et portugais, la situation étant globalement contenue.

Note 17. Capitaux propres consolidés

17.1 Composition du capital

Au 30 juin 2014, le capital social est de 82 777 175 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro, dont 47 845 737 actions à droit de vote double, contre 84 242 701 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro, dont 57 379 526 actions à droit de vote double au 31 décembre 2013.

Ces variations font suite :

- sur l'exercice 2014, à la réduction de capital de 1 642 542 actions auto détenues, à la création de 152 306 actions gratuites suite à la radiation de certains bénéficiaires dans plusieurs plans d'attribution et à 24 710 options levées dans le cadre des plans du 6 décembre 2005, du 12 décembre 2006 et du 30 juin 2011.

- sur l'exercice 2013, à la réduction du capital de 155 120 actions, à l'attribution de 13 800 actions gratuites dans le cadre du plan de souscription du 6 décembre 2005 et à l'attribution de 8 870 actions dans le cadre du plan du 30 mars 2009.

17.2 Capitaux propres consolidés – Part attribuable aux actionnaires d'Ipsen

Les différents éléments constituant les capitaux propres consolidés, qui comprennent le résultat de la période, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
Capital social d'Ipsen	82,8	84,2
Prime d'apport	29,8	29,8
Prime d'émission	682,6	682,0
Réserve légale d'Ipsen	44,7	44,7
Autres réserves sociales d'Ipsen	98,5	148,2
Autres réserves et résultats consolidés	42,0	(17,5)
Total	980,3	971,5

17.3 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre pondéré d'actions en circulation en cours de la période.

L'ensemble des plans de stock-options ne sont pas dilutifs aux 30 juin 2014 et 30 juin 2013 excepté les plans de novembre 2005, décembre 2006, mars 2009 et juin 2011.

Tous les plans d'actions gratuites 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 non conditionnés à un certain niveau de performance du Groupe sont inclus dans le nombre moyen pondéré d'actions du résultat de base et, par voie de conséquence, dans le résultat dilué.

Il n'y a pas de transaction sur actions intervenant après le 30 juin 2014 et qui aurait significativement modifié le nombre d'actions utilisées dans le calcul du résultat de base et dilué par action.

	30 juin 2014	30 juin 2013 Ajusté	30 juin 2013
Nombre d'actions ordinaires au 31 décembre 2012 et 2013	84 242 701	84 255 373	84 255 373
Actions propres (nombre moyen pondéré)	(2 131 571)	(889 179)	(889 179)
Effets des options levées - plan du 6 décembre 2005 - bénéficiaires résidents étrangers	11 546	4 816	4 816
Effets des options levées - plan du 30 juin 2011 - bénéficiaires USA	3 001	-	-
Effets des options levées - plan du 12 décembre 2006	536	-	-
Effets des actions gratuites - plan du 22 janvier 2009- bénéficiaires résidents étrangers - sans condition de performance	-	31 320	31 320
Effets des actions gratuites - plan du 30 mars 2009- bénéficiaires résidents étrangers - sans condition de performance	-	4 435	4 435
Effets des actions gratuites - plan du 31 mars 2010- bénéficiaires résidents français - sans condition de performance	-	15 150	15 150
Effets des actions gratuites - plan du 31 mars 2010- bénéficiaires résidents étrangers - sans condition de performance	7 380	22 110	22 110
Effets des actions gratuites - plan du 31 mars 2010- bénéficiaires USA - sans condition de performance	11 238	-	-
Effets des actions gratuites - plan du 30 juin 2011- bénéficiaires résidents français - sans condition de performance	-	68 440	68 440
Effets des actions gratuites - plan du 30 juin 2011- bénéficiaires résidents étrangers hors Etats Unis- sans condition de performance	-	37 160	37 160
Effets des actions gratuites - plan du 30 juin 2011- bénéficiaires résidents Etats Unis - sans condition de performance	-	12 980	12 980
Effets des actions gratuites - plan du 30 mars 2012- bénéficiaires résidents français et étrangers (hors USA) - sans condition de performance	58 822	-	-
Effets des actions gratuites - plan du 30 mars 2012- bénéficiaires résidents USA - sans condition de performance	-	27 650	27 650
Réduction du capital	-	(103 413)	(103 413)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux 30 juin 2014 et 2013 pour le résultat de base par action	82 203 653	83 486 842	83 486 842
Effet dilutif des stock-options et des actions gratuites	117 787	115 243	115 243
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux 30 juin 2014 et 2013 pour le résultat dilué par action	82 321 440	83 602 085	83 602 085

17.4 Distribution de dividendes

Aux 30 juin 2014 et 2013, un dividende de 0,8 euro par action a été distribué aux actionnaires.

Note 18. Provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Évolution au cours de la période						30 juin 2014
		Variation de périmètre	Dotations	Reprises		Écart de conversion	Autres mouvements	
				Utilisation	Non - utilisation			
Risques et charges de nature économique et opérationnelle	3,9	-	0,0	(0,0)	(0,0)	0,1	-	4,1
Risques juridiques	31,3	-	2,9	(3,5)	(4,3)	0,0	(0,1)	26,4
Restructuration	25,5	-	9,0	(7,9)	-	0,0	0,1	26,7
Divers	5,0	-	1,9	(0,4)	(0,2)	0,0	0,0	6,3
Total des autres provisions ⁽¹⁾	65,7	-	13,9	(11,8)	(4,5)	0,2	0,0	63,4
- dont courant	20,7	-	4,2	(9,8)	(0,8)	0,0	(2,1)	12,2
- dont non courant	45,0	-	9,7	(2,0)	(3,7)	0,2	2,1	51,3

⁽¹⁾ L'ensemble des dotations / reprises de provisions est inclus au sein du résultat opérationnel.

Au 30 juin 2014, les provisions s'analysent comme suit :

- **Risques ou charges de nature économique et opérationnelle**

Ces provisions concernent certains risques de nature économique reflétant les coûts que le Groupe pourrait être amené à supporter pour résoudre divers désaccords d'origine commerciale dont l'incidence individuelle demeure limitée.

- **Risques de nature juridique**

Ces provisions comprennent, à hauteur de :

- 21,0 millions d'euros, le risque que pourrait entraîner, dans certaines filiales du Groupe, une réappréciation par les autorités locales de certains éléments d'imposition, ainsi que les montants supplémentaires que le Groupe pourrait être amené à payer au titre de certaines taxes,
- 3,6 millions d'euros, les coûts que le Groupe pourrait être amené à supporter dans le cadre de litiges sociaux,
- 1,8 millions d'euros, divers autres risques de nature juridique.

- **Coûts de restructuration**

Ces provisions correspondent principalement à des coûts engagés à la suite de mesures prises par le Groupe pour accélérer la mise en œuvre du projet de transformation tels que des mesures d'adaptation des fonctions support et la continuation de la réorganisation des activités de Recherche et Développement.

- **Divers**

Dans le cadre du regroupement de l'ensemble des sites parisiens sur le nouveau siège social de Boulogne-Billancourt en 2008, une provision a été comptabilisée couvrant la différence de loyers, pour les surfaces non utilisées par le Groupe entre le prix de marché estimé sur la base du bail de sous-location effectivement signé et les montants dus par le Groupe au titre de son bail locatif. De plus, une provision est constatée au 30 juin 2014 au titre des plans de Bonus Moyen Terme attribués par le Conseil d'Administration.

Note 19. Emprunts bancaires et passifs financiers

(en millions d'euros)	31 décembre 2013	Émission	Remboursement	Variation nette des intérêts	Mouvements	Variation de périmètre	Écart de conversion	30 juin 2014
		(A)	(B)	(D)	(F)	(G)	(H)	
Ligne de crédit et emprunts bancaires	-	80,0	-	-	-	-	-	80,0
Autres passifs financiers	12,3	2,1	(2,7)	(0,0)	(0,8)	-	-	10,9
Passifs financiers non courants (évalués au coût amorti) ⁽¹⁾	12,3	82,1	(2,7)	(0,0)	(0,8)	-	-	90,9
Ligne de crédit et emprunts bancaires	4,0	-	-	-	-	-	-	4,0
Autres passifs financiers	3,3	0,0	(0,7)	0,2	0,8	-	0,0	3,6
Passifs financiers courants (évalués au coût amorti) ⁽¹⁾	7,3	0,0	(0,7)	0,2	0,8	-	0,0	7,6
Instruments dérivés	0,2	-	-	-	-	(0,2)	-	0,0
Passifs financiers courants (évalués à la juste valeur) ⁽²⁾	0,2	-	-	-	-	(0,2)	-	0,0
Passifs financiers courants	7,5	0,0	(0,7)	0,2	0,8	(0,2)	0,0	7,6
Total des passifs	19,9	82,2	(3,4)	0,1	(0,0)	(0,2)	0,0	98,5

⁽¹⁾ La valeur des passifs financiers au coût amorti est considérée comme l'estimation raisonnable de la juste valeur.

⁽²⁾ La juste valeur correspond à la valeur de marché

Le Groupe a souscrit le 31 janvier 2012 une ligne de crédit en euros, renouvelable avec un pool bancaire pour un montant maximum de 400,0 millions d'euros sur une période de 5 ans. Cette ligne de crédit est mise en place pour des financements généraux du Groupe.

Au 30 juin 2013, le Groupe a procédé à un tirage de 40,0 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, le Groupe a procédé à un tirage de 80,0 millions d'euros.

Dans le cadre de cette convention, le Groupe a pris l'engagement, en plus des clauses contractuelles habituelles, de respecter au niveau de ses compte consolidés, à la fin de chaque exercice, un niveau maximum pour le ratio Dette Nette / Fonds Propres et pour le ratio Dette Nette / Résultat Opérationnel avant Amortissements et Provisions. Les niveaux maxima de ces ratios sont les suivants, selon les conventions de crédit :

- Dette Nette / Fonds Propres : 1
- Dette Nette / Résultat Opérationnel avant Amortissements (EBITDA) : 3

Au 30 juin 2014, ces ratios sont respectés.

Note 20. Instruments financiers dérivés

Le Groupe exerçant environ 45% de son activité en dehors de la zone Euro, son chiffre d'affaires et ses résultats peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change. Le Groupe est donc amené à souscrire des instruments dérivés de change afin de gérer son risque de change opérationnel et financier.

Deux types de couvertures sont mises en place au sein du Groupe : les couvertures de certaines factures (fair value hedge) et les couvertures de flux de trésorerie du budget (cashflow hedge).

Les couvertures mises en œuvre visent à prémunir le Groupe contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes et des achats à terme de devises et en des options de change.

La politique et les pratiques du Groupe sont de ne pas entrer dans les opérations dérivées à des fins spéculatives.

	Juste valeur des éléments inscrits au bilan (en millions de devises)									Variation de valeur de marché au 30 juin 2014
	USD	CHF	RON	PLN	EUR	BRL	RUB	GBP	AUD	
Contrats de change à terme adossés aux créances et dettes en devises	70,1	3,7	-	2,7	-	-	590,0	13,8	2,6	0,3
Contrats de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	0,2	-	0,5	0,4	0,6	0,3	0,0
Total	70,1	3,7	-	2,9	-	0,5	590,4	14,4	2,9	0,3

Note 21. Informations relatives aux parties liées

Le Groupe n'a pas conclu de nouvelles transactions significatives avec les parties liées au cours de la période.

Note 22. Engagements et passifs éventuels

Les engagements financiers existants au 31 décembre 2013 n'ont pas évolué de façon significative au 30 juin 2014.

Note 23. Événements postérieurs n'ayant pas eu d'impact sur les comptes consolidés au 30 juin 2014

Le 11 juillet 2014, Ipsen et Galderma, l'un des premiers laboratoires de dermatologie au plan mondial, ont annoncé qu'ils avaient considérablement renforcé la portée de leur partenariat dans les neurotoxines.

Selon les termes de l'accord, les droits de distribution de Dysport® aux Etats-Unis et au Canada, jusqu'alors détenus par Valeant, sont inclus dans le partenariat conclu entre Ipsen et Galderma pour la distribution de Dysport® / Azzalure® dans ses indications esthétique et dermatologique. Ce partenariat couvre désormais les Etats-Unis, le Canada, le Brésil et l'Europe (hors Russie) pour une période allant jusqu'en 2036. Dans le cadre de la renégociation de cet accord, Galderma versera 25 millions d'euros à Ipsen et bénéficiera de marges améliorées dans ces territoires. Ipsen sera responsable de la fabrication et fournira le produit fini à Galderma, et recevra en sus des redevances de la part de Galderma.

Par ailleurs, les sociétés étendent leur collaboration en Recherche et Développement, à travers laquelle chacune profitera de la recherche de l'autre dans ses aires exclusives de focalisation. A ce titre, Ipsen acquiert le contrôle de la propriété intellectuelle de la toxine liquide de Galderma aux Etats-Unis, au Canada, au Brésil et en Europe (hors Russie) contre un paiement de 10 millions d'euros. Galderma conserve les droits de commercialisation de cette toxine.

II – RAPPORT D'ACTIVITE

Comparaison des ventes consolidées des deuxièmes trimestres et premiers semestres 2014 et 2013 :

Note : sauf mention contraire, toutes les variations des ventes sont exprimées hors effets de change et sont calculées en retraitant le chiffre d'affaires du premier semestre 2013 au taux du premier semestre 2014.

Répartition géographique du chiffre d'affaires

Pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2014 et 2013, la répartition géographique du chiffre d'affaires du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2 ^e trimestre				Premier semestre			
	2014	2013	% Variation	% Variation hors effets de change	2014	2013	% Variation	% Variation hors effets de change
France	52,3	55,0	-4,8%	-4,8%	106,7	113,6	-6,1%	-6,1%
Royaume-Uni	16,6	14,5	14,4%	9,9%	30,4	27,6	9,9%	6,1%
Espagne	14,6	14,1	3,9%	3,9%	29,2	28,5	2,5%	2,5%
Allemagne	22,8	22,4	2,0%	2,0%	47,1	42,9	9,9%	9,9%
Italie	21,5	23,3	-7,8%	-7,8%	43,7	44,3	-1,1%	-1,1%
Principaux pays d'Europe de l'Ouest	127,9	129,2	-1,1%	-1,5%	257,1	256,8	0,1%	-0,3%
Europe de l'Est	46,5	47,1	-1,4%	6,6%	90,7	93,1	-2,6%	5,3%
Autres Europe	37,0	38,9	-4,9%	-4,4%	74,4	74,6	-0,4%	0,2%
Autres pays d'Europe	83,5	86,0	-2,9%	1,4%	165,0	167,7	-1,6%	2,9%
Amérique du Nord	17,2	19,3	-10,9%	-6,2%	31,5	36,5	-13,8%	-9,9%
Asie	51,9	45,8	13,4%	19,6%	92,2	85,1	8,3%	12,4%
Autres reste du monde	52,3	46,7	11,9%	19,1%	92,8	87,4	6,1%	13,9%
Reste du Monde	104,2	92,5	12,7%	19,4%	185,0	172,5	7,2%	13,2%
Chiffre d'affaires Groupe	332,7	327,0	1,7%	4,7%	638,7	633,6	0,8%	3,6%
dont: Chiffre d'affaires total médicaments	329,4	316,9	4,0%	7,1%	631,3	614,2	2,8%	5,7%
Activités liées aux médicaments*	3,3	10,1	-67,3%	-67,5%	7,4	19,4	-62,1%	-62,2%

* Principes actifs et matières premières

Au deuxième trimestre 2014, les ventes dans les **Principaux pays d'Europe de l'Ouest** ont atteint 127,9 millions d'euros, en baisse de 1,5% d'une année sur l'autre. Au cours du premier semestre 2014, les ventes dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest se sont élevées à 257,1 millions d'euros, en léger retrait de 0,3%. La croissance des ventes des produits de médecine de spécialité a été plus que compensée par la baisse des ventes en médecine générale en France. Les ventes dans les principaux pays d'Europe de l'Ouest ont représenté 40,3% des ventes totales du Groupe au premier semestre 2014, contre 40,5% un an plus tôt.

France – Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires a atteint 52,3 millions d'euros, en baisse de 4,8% d'une année sur l'autre. Au cours du premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 106,7 millions d'euros, en baisse de 6,1%, pénalisées par le déclin des ventes en médecine générale. Les ventes de Smecta® ont reculé sur la période, affectées par la baisse de prix de 7,5% au 1^{er} janvier 2014 et par une épidémie de gastroentérite plus faible que l'année précédente. Par ailleurs, les ventes de Forlax® ont souffert de la concurrence des génériques tandis que Tanakan® a continué d'être affecté par le lancement sur le marché d'un second produit concurrent (« me-too ») en mars 2013. Les ventes des produits de médecine de spécialité, en légère hausse sur la période, ont été tirées par la croissance soutenue des ventes de Somatuline® et de NutropinAq®, partiellement compensées par le recul des volumes et la

baisse de prix de 4,0% de Décapeptyl[®] au 1^{er} avril 2014. En conséquence, le poids relatif de la France dans les ventes consolidées du Groupe a continué à décroître, représentant désormais 16,7% des ventes contre 17,9% un an plus tôt.

Royaume-Uni – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 16,6 millions d'euros, en hausse de 9,9% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 30,4 millions d'euros, en hausse de 6,1%, portées notamment par les croissances à deux chiffres des volumes de Somatuline[®] et Décapeptyl[®]. Au premier semestre 2014, le Royaume-Uni a représenté 4,8% des ventes totales du Groupe, contre 4,4% un an plus tôt.

Espagne – Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires a atteint 14,6 millions d'euros, en hausse de 3,9% d'une année sur l'autre. Au cours du premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est établi à 29,2 millions d'euros, en hausse de 2,5%, tiré par une croissance soutenue des ventes de Somatuline[®]. Au premier semestre 2014, les ventes en Espagne ont représenté 4,6% des ventes totales du Groupe, contre 4,5% un an plus tôt.

Allemagne – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 22,8 millions d'euros, en hausse de 2,0% d'une année sur l'autre. Au cours du premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 47,1 millions d'euros, en hausse de 9,9%, portées par la forte croissance en volume de Somatuline[®] et d'Hexvix[®] mais pénalisées par la baisse de fourniture d'extrait de ginkgo biloba à notre partenaire Schwabe. En outre, cette croissance a bénéficié d'un effet favorable lié à une diminution des rabais obligatoires (de 16% à 7%) sur les ventes de médicaments de prescription. Retraitées de cet élément, les ventes ont progressé de 2,3%. Sur la période, les ventes en Allemagne ont représenté 7,4% des ventes totales du Groupe contre 6,8% un an plus tôt.

Italie – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 21,5 millions d'euros, en baisse de 7,8% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est établi à 43,7 millions d'euros, en baisse de 1,1%. La croissance de Somatuline[®] a été plus que compensée par la mise en place de politiques d'austérité visant principalement les produits hospitaliers. Au premier semestre 2014, l'Italie a représenté 6,9% des ventes consolidées du Groupe, contre 7,0% l'année passée.

Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires généré dans les **Autres pays d'Europe** a atteint 83,5 millions d'euros, en hausse de 1,4% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes ont atteint 165,0 millions d'euros, en hausse de 2,9%, pénalisées par un effet défavorable lié au changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea. En effet, les ventes de principes actifs et matières premières faites par la société Linnea, partenaire sur lequel Ipsen et le Groupe Schawbe exercent un contrôle conjoint, sont désormais consolidées selon la méthode de la mise en équivalence¹. Retraitées de cet effet de base, les ventes ont progressé de 8,4%. Ces ventes ont principalement été tirées par la croissance des volumes en Russie, où Tanakan[®] a bénéficié d'une campagne médias et de la mise en place d'un nouveau système de distribution depuis le 1^{er} avril 2014, et où Dysport[®] poursuit sa pénétration des marchés esthétique et thérapeutique. Les ventes ont également été tirées par la fourniture de Dysport[®] dans son indication esthétique à Galderma et la bonne performance des Pays-Bas, du Danemark, du Kazakhstan et de la Roumanie. Les ventes ont été pénalisées par les conséquences de la crise politique en cours en Ukraine. Au premier semestre 2014, les ventes dans la région ont représenté 25,8% des ventes consolidées du Groupe, contre 26,5% un an plus tôt.

Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires généré en **Amérique du Nord** s'est établi à 17,2 millions d'euros, en baisse de 6,2% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31,5 millions d'euros, en baisse de 9,9%, essentiellement affecté par la rupture de stock d'Increlex[®] intervenue mi-juin 2013. Retraitées de la rupture de stock d'Increlex[®], les ventes ont progressé de 12,3%, portées par une croissance soutenue de Somatuline[®] en volume et en valeur et la croissance de Dysport[®] dans ses indications esthétiques et thérapeutique. Les ventes en Amérique du Nord ont représenté 4,9% des ventes consolidées du Groupe, contre 5,8% un an plus tôt.

Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires généré dans le **Reste du Monde** a atteint 104,2 millions d'euros, en hausse de 19,4% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 185,0 millions d'euros, en hausse de 13,2%, bénéficiant d'un effet de base favorable au Moyen Orient. En effet, au cours du premier semestre 2013, Ipsen avait cessé de fournir ses produits dans certains pays de la région du fait de l'absence de garanties de paiement. Retraitée de cet effet de base, la croissance dans le Reste du Monde a atteint 9,0%, portée essentiellement par la forte hausse des volumes en Chine (notamment de Décapeptyl[®] et Smecta[®]) et au Brésil, où les ventes de Dysport[®] ont enregistré de bonnes performances en esthétique et en thérapeutique. Au premier semestre 2014, les ventes dans le Reste du Monde ont continué de progresser pour atteindre 29,0% des ventes consolidées du Groupe, contre 27,2% un an plus tôt.

¹ En accord avec la norme IFRS11 « Partenariats », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 sur le traitement comptable des co-entreprises

Ventes par domaines thérapeutiques et par produits

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires par domaines thérapeutiques et par produits pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2014 et 2013 :

(en millions d'euros)	2 ^e trimestre				Premier semestre			
	2014	2013	% Variation	% Variation hors effets de change	2014	2013	% Variation	% Variation hors effets de change
Uro-oncologie	90,6	80,3	12,8%	14,4%	168,8	154,6	9,2%	10,4%
dont Hexvix [®]	3,9	3,4	13,6%	13,4%	8,3	7,4	12,2%	11,9%
dont Décapeptyl [®]	86,7	76,9	12,8%	14,4%	160,5	147,1	9,1%	10,3%
Endocrinologie	88,9	82,3	7,9%	9,5%	175,1	164,2	6,6%	8,2%
dont Somatuline [®]	70,8	61,9	14,4%	16,2%	139,3	123,4	12,9%	14,6%
dont NutropinAq [®]	15,1	15,1	-0,2%	0,1%	30,9	29,2	5,9%	6,3%
dont Increlex [®]	3,0	5,4	-44,6%	-42,5%	5,0	11,7	-57,5%	-56,2%
Neurologie	67,8	69,8¹	-2,8%	2,4%	128,6	130,6¹	-1,6%	4,2%
dont Dysport [®]	67,8	69,7	-2,7%	2,5%	128,6	130,5	-1,5%	4,3%
Médecine de Spécialité	247,3	232,4	6,4%	9,1%	472,5	449,4	5,1%	7,8%
Gastro-entérologie	58,7	60,4	-2,8%	1,8%	110,6	114,0	-3,0%	0,6%
dont Smecta [®]	30,5	32,1	-4,9%	0,6%	60,8	61,7	-1,6%	2,3%
dont Forlax [®]	10,5	11,8	-11,2%	-10,1%	18,8	20,7	-8,8%	-7,8%
Troubles cognitifs	14,9	15,3	-2,4%	2,5%	31,2	32,7	-4,6%	0,9%
dont Tanakan [®]	14,9	15,3	-2,4%	2,5%	31,2	32,7	-4,6%	0,9%
Cardio-vasculaire	5,8	6,0	-3,3%	-2,9%	11,3	12,2	-7,1%	-6,7%
dont Nisis [®] & Nisisco [®]	1,7	2,1	-20,7%	-20,7%	3,4	4,1	-16,7%	-16,7%
dont Ginkor [®]	3,7	3,5	8,4%	9,2%	7,3	7,6	-3,9%	-3,3%
Autres médicaments	2,8	2,8	-1,7%	-1,6%	5,7	5,9	-4,0%	-3,8%
dont Adavance [®]	2,3	2,6	-10,9%	-10,9%	4,6	5,2	-10,6%	-10,6%
Médecine Générale	82,2	84,5	-2,7%	1,4%	158,8	164,8	-3,7%	-0,1%
Chiffre d'affaires médicaments total	329,4	316,9	4,0%	7,1%	631,3	614,2	2,8%	5,7%
Activités liées aux médicaments	3,3	10,1	-67,3%	-67,5%	7,4	19,4	-62,1%	-62,2%
Chiffre d'affaires Groupe	332,7	327,0	1,7%	4,7%	638,7	633,6	0,8%	3,6%

* Principes actifs et matières premières

¹ La différence de 0,1 million d'euros avec les ventes de Dysport[®] est liée à un ultime paiement sur Apokyn[®], dont les droits de développement et de commercialisation en Amérique du Nord ont été cédés à Britannia Pharmaceuticals en novembre 2011

Au deuxième trimestre 2014, les ventes en **médecine de spécialité** ont atteint 247,3 millions d'euros, en hausse de 9,1% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 472,5 millions d'euros, en hausse de 7,8%. Les ventes en uro-oncologie, endocrinologie et neurologie ont respectivement augmenté de 10,4%, 8,2% et 4,2%. Au premier semestre 2014, le poids relatif des produits de médecine de spécialité a continué de progresser pour atteindre 74,0% des ventes totales du Groupe, contre 70,9% un an plus tôt.

En **uro-oncologie**, les ventes de **Décapeptyl**[®] ont atteint 86,7 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en hausse de 14,4% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 160,5 millions d'euros, en hausse de 10,3%, favorisées par un effet de base favorable au Moyen Orient. En effet, au cours du premier semestre 2013, Ipsen avait cessé de fournir ses produits dans certains pays de la région du fait de l'absence de garanties de paiement. Retraitée de cet effet de base, la progression de Décapeptyl[®] ressort à 5,8%, portée par une croissance à deux chiffres en Chine après une année 2013 marquée par la perturbation de la promotion à l'hôpital. La performance de Décapeptyl[®] s'inscrit néanmoins dans un environnement tendu en Europe, où le marché pharmaceutique est en contraction et où l'on observe un recours plus fréquent au co-paiement en Europe du Sud et un ralentissement de la croissance dans les pays d'Europe de l'Est. A ce titre, la performance en France a souffert d'une baisse des ventes en volumes et de la mise en œuvre d'une réduction de prix de 4,0% au 1^{er} avril 2014. Au premier semestre 2014, les ventes d'**Hexvix**[®] se sont élevées à 8,3 millions d'euros, principalement générées en Allemagne. Sur la période, les ventes en uro-oncologie ont représenté 26,4% des ventes totales du Groupe, contre 24,4% un an plus tôt.

En **endocrinologie**, les ventes ont atteint 88,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en hausse de 9,5% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 175,1 millions d'euros, en hausse de 8,2%, et ont représenté 27,4% des ventes totales du Groupe, contre 25,9% un an plus tôt.

Somatuline[®] – Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires a atteint 70,8 millions d'euros, en hausse de 16,2% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires de Somatuline[®] s'est établi à 139,3 millions d'euros, en hausse de 14,6%, porté par de fortes croissances aux Etats-Unis, à la fois en volume et en valeur, en Allemagne, où la croissance soutenue en volume a été accompagnée d'une diminution des rabais obligatoires (de 16% à 7%) sur les ventes de médicaments de prescription, et au Royaume-Uni, où le produit a connu une forte dynamique en volume. Somatuline[®] a également enregistré de bonnes performances en Espagne, en France, aux Pays-Bas, au Danemark et en Italie.

NutropinAq[®] – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 15,1 millions d'euros, stables d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes de NutropinAq[®] se sont élevées à 30,9 millions d'euros, en hausse de 6,3%, tirées par les bonnes performances en Allemagne et en France.

Increlex[®] – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 3,0 millions d'euros, en baisse de 42,5% d'une année sur l'autre, principalement affectées par la rupture de stock intervenue mi-juin 2013 aux Etats-Unis et en août 2013 en Europe. Le réapprovisionnement a repris en Europe depuis le début de l'année 2014 et aux Etats-Unis en juin 2014. Les ventes d'Increlex[®] au premier semestre 2014 se sont élevées à 5,0 millions d'euros, en baisse de 56,2%.

En **neurologie**, les ventes de **Dysport**[®] ont atteint 67,8 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en hausse de 2,5% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 128,6 millions d'euros, en hausse de 4,3%, portées par la solide performance des segments thérapeutique et esthétique au Brésil et en Russie, ainsi que par la fourniture du produit dans son indication esthétique à Galderma. La croissance du produit a été affectée par la forte concurrence sur les prix en Corée et par un décalage des livraisons en Algérie. Les ventes en neurologie ont représenté 20,1% des ventes totales du Groupe en 2014, contre 20,6% un an plus tôt.

Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires des produits de **médecine générale** a atteint 82,2 millions d'euros, en hausse de 1,4% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 158,8 millions d'euros, en léger recul de 0,1%, pénalisé par le déclin de 13,4% des ventes en France, où la performance de Smecta[®] a été affectée par une épidémie de gastroentérite plus faible que l'année précédente et par la baisse de prix de 7,5% intervenue au 1^{er} janvier 2014, tandis que la performance de Tanakan[®] a été affectée par l'arrivée d'un produit concurrent (« me-too ») en mars 2013 et par les conséquences négatives du renforcement de la règle du « Tiers-payant¹ ». Sur la période, les ventes ont enregistré de solides croissances en Chine, en Russie et en Algérie, compensant partiellement le déclin en France. Les ventes de médecine générale en France ont représenté 28,5% des ventes totales de médecine générale du Groupe, contre 31,7% un an plus tôt.

En **gastroentérologie**, les ventes ont atteint 58,7 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en hausse de 1,8% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 110,6 millions d'euros, en hausse de 0,6%.

Smecta[®] – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 30,5 millions d'euros, en hausse de 0,6% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 60,8 millions d'euros, en hausse de 2,3%, tirées par une croissance soutenue en Chine et en Algérie et pénalisées en France par la baisse de prix de 7,5% au 1^{er} janvier 2014 et par une épidémie de gastroentérite plus faible que l'année précédente. Les ventes de Smecta[®] ont représenté 9,5% des ventes totales du Groupe au cours de la période, contre 9,7% un an plus tôt.

Forlax[®] – Au deuxième trimestre 2014, les ventes ont atteint 10,5 millions d'euros, en baisse de 10,1% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 18,8 millions d'euros, en retrait de 7,8%, affectées par le durcissement de la règle du « Tiers-Payant¹ » en France mais également par une baisse des ventes à nos partenaires assurant la commercialisation de versions génériques du produit. Au premier semestre 2014, la France a représenté 45,3% des ventes totales du produit, contre 52,3% un an plus tôt.

¹ Avec la règle du « Tiers-Payant », le patient avance le paiement pour un médicament princeps et n'est remboursé que plus tard

Dans le domaine du **traitement des troubles cognitifs**, les ventes de **Tanakan®** ont atteint 14,9 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en hausse de 2,5% d'une année sur l'autre. Les ventes au premier semestre 2014 se sont élevées à 31,2 millions d'euros, en légère hausse de 0,9%, portées par la bonne performance du produit en Russie. Cette croissance a été partiellement compensée par le lancement d'un deuxième produit concurrent (« me-too ») en France en 2013 et par le changement de modèle commercial en Espagne, où le produit est désormais distribué par un partenaire. Au premier semestre 2014, 23,9% des ventes de Tanakan® ont été réalisées en France, contre 27,1% un an plus tôt.

Dans le domaine **cardio-vasculaire**, le chiffre d'affaires a atteint 5,8 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en baisse de 2,9% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 11,3 millions d'euros, en baisse de 6,7%, principalement affecté par un recul des ventes de **Nisis®** et **Nisisco®**.

Les ventes des **autres médicaments de médecine générale** ont atteint 2,8 millions d'euros au deuxième trimestre 2014, en baisse de 1,6% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, les ventes se sont élevées à 5,7 millions d'euros, en baisse de 3,8%, principalement affectées par la baisse de 10,6% des ventes d'**Adrovanse®**.

Au deuxième trimestre 2014, le chiffre d'affaires des **Activités liées aux médicaments (principes actifs et matières premières)** a atteint 3,3 millions d'euros, en baisse de 67,5% d'une année sur l'autre. Au premier semestre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7,4 millions d'euros, en baisse de 62,2%. Cette performance a été pénalisée par un effet défavorable lié au changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea. En effet, les ventes de principes actifs et matières premières faites par la société Linnea, partenaire sur lequel Ipsen et le Groupe Schwabe exercent un contrôle conjoint, sont désormais consolidées selon la méthode de la mise en équivalence¹. Retraitées de cet effet de base, les ventes ont reculé de 34,9%.

¹ En accord avec la norme IFRS11 « Partenariats », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 sur le traitement comptable des co-entreprises

Comparaison des résultats consolidés des premiers semestres 2014 et 2013

(en millions d'euros)

	30 juin 2014		30 juin 2013 Retraité		Variation
		% du chiffre d'affaires		% du chiffre d'affaires	
Chiffre d'affaires	638,7	100,0%	633,6	100,0%	0,8%
Autres produits de l'activité	30,1	4,7%	30,3	4,8%	-0,7%
Produits des activités ordinaires	668,8	104,7%	663,9	104,8%	0,7%
Coût de revient des ventes	(155,8)	-24,4%	(152,5)	-24,1%	2,2%
Frais commerciaux	(211,4)	-33,1%	(223,3)	-35,2%	-5,3%
Frais de recherche et développement	(87,6)	-13,7%	(90,4)	-14,3%	-3,1%
Frais généraux et administratifs	(51,3)	-8,0%	(50,7)	-8,0%	1,2%
Autres produits opérationnels courants	4,0	0,6%	1,8	0,3%	123,0%
Autres charges opérationnelles courantes	(4,7)	-0,7%	(4,8)	-0,8%	-3,2%
Résultat Opérationnel Courant	162,0	25,4%	144,0	22,7%	12,5%
Autres produits opérationnels	0,4	0,1%	0,9	0,1%	-60,3%
Autres charges opérationnelles	(3,4)	-0,5%	(1,3)	-0,2%	153,1%
Coûts liés à des restructurations	(12,3)	-1,9%	1,3	0,2%	-
Pertes de valeur	(0,4)	-0,1%	(11,7)	-1,8%	-96,4%
Résultat Opérationnel	146,3	22,9%	133,1	21,0%	9,9%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,8	0,1%	7,9	1,2%	-90,3%
Coût de l'endettement financier brut	(1,2)	-0,2%	(1,2)	-0,2%	5,1%
Coût de l'endettement financier net	(0,5)	-0,1%	6,7	1,1%	-
Autres produits et charges financiers	(1,7)	-0,3%	(5,6)	-0,9%	-
Impôt sur le résultat	(40,7)	-6,4%	(43,9)	-6,9%	-
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	1,2	0,2%	-	-	-
Résultat des activités poursuivies	104,7	16,4%	90,3	14,3%	15,9%
Résultat des activités abandonnées	(0,2)	0,0%	6,2	1,0%	-
Résultat consolidé	104,5	16,4%	96,5	15,2%	8,2%
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	104,0		96,2		
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,4		0,3		

■ Chiffre d'affaires

Les ventes consolidées du Groupe ont atteint 638,7 millions d'euros au premier semestre 2014, en hausse de 0,8% d'une année sur l'autre ou de 3,6% hors effets de change¹.

■ Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité se sont élevés à 30,1 millions d'euros au premier semestre 2014, stables par rapport au premier semestre 2013 où ils avaient atteint 30,3 millions d'euros. Cette variation provient essentiellement de la diminution des revenus liés aux contrats de co-promotion et de co-marketing en France, partiellement compensée par l'augmentation des redevances perçues des partenaires du Groupe et notamment sur Adenuric®. Au 30 juin 2013 le Groupe avait enregistré un résidu de compensation versé par Novartis suite à l'arrêt de l'accord de co-promotion sur Exforge® en avril 2012.

Le détail de l'évolution de ce poste est le suivant :

¹ Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 30 juin 2014 au chiffre d'affaires du 30 juin 2013

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité	Variation	
			en valeur	en %
Analyse par type de produits				
- Redevances perçues	9,9	7,7	2,2	28,5%
- Produits forfaitaires liés à des accords de licences ⁽¹⁾	11,1	11,9	(0,8)	-6,5%
- Autres (produits de co-promotion, refacturations)	9,1	10,7	(1,6)	-15,2%
Total	30,1	30,3	(0,2)	-0,7%

⁽¹⁾ Les produits forfaitaires liés à des accords de licences représentent principalement la reconnaissance, étalée *pro rata temporis* sur la durée des contrats correspondants, des montants perçus au titre de ceux-ci.

■ Coût de revient des ventes

Au premier semestre 2014, le coût de revient des ventes s'est élevé à 155,8 millions d'euros, représentant 24,4% du chiffre d'affaires, à comparer à 152,5 millions d'euros, soit 24,1% du chiffre d'affaires, pour la même période en 2013. L'augmentation du coût de revient des ventes s'explique principalement par un effet de déstockage défavorable, partiellement compensé par un effet mix produits positif, par des efforts de productivité accrus, par une évolution du périmètre de consolidation en 2014 (liée au changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea) et par la baisse des redevances payées à des tiers sur le chiffre d'affaires de certains produits commercialisés par le Groupe.

Les redevances versées dans le cadre de licences liées à des produits commercialisés sont désormais enregistrées en coût de revient des ventes en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Elles étaient enregistrées en frais commerciaux les années précédentes. Les redevances payées se sont élevées à 27,2 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 27,3 millions d'euros au premier semestre 2013.

■ Frais commerciaux

Les frais commerciaux se sont élevés à 211,4 millions d'euros au premier semestre 2014, soit 33,1% du chiffre d'affaires, en diminution de 5,3% par rapport à l'an passé où ils avaient représenté 223,3 millions d'euros, soit 35,2% du chiffre d'affaires. Cette évolution résulte principalement des effets de la réorganisation des forces de ventes de médecine générale en France et de Dysport[®] aux Etats-Unis. Les dépenses relatives à la préparation du lancement de Somatuline[®] dans le traitement des tumeurs neuroendocrines, notamment aux Etats-Unis, devraient connaître une accélération sur la deuxième moitié de l'année.

■ Frais liés à la recherche et au développement

Au premier semestre 2014, les frais liés à la recherche et au développement ont représenté 87,6 millions d'euros, soit 13,7% du chiffre d'affaires, à comparer à 14,3% du chiffre d'affaires un an auparavant. Cette évolution est principalement liée à l'augmentation du crédit d'impôt recherche, partiellement compensée par l'augmentation des dépenses de recherche et développement liées aux médicaments, notamment pour les programmes tasquinimod et dopastatin.

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des frais de recherche et développement pour les premiers semestres 2014 et 2013 :

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité	Variation	
			en valeur	en %
Analyse par type de frais				
- Recherche et développement liée aux médicaments ⁽¹⁾	(81,7)	(80,4)	(1,3)	1,7%
- développement industriel et pharmaceutique ⁽²⁾	(19,4)	(18,8)	(0,6)	3,4%
- développement stratégique ⁽³⁾	(3,1)	(3,5)	0,4	-11,0%
- CIR ⁽⁴⁾	16,6	12,1	4,4	36,5%
Total	(87,6)	(90,4)	2,8	-3,1%

- (1) La recherche liée aux médicaments vise l'identification de nouvelles molécules, la détermination de leurs caractéristiques biologiques et le développement de leurs processus de fabrication à petite échelle. Les coûts relatifs aux brevets sont également inclus dans ce type de frais ;
- (2) Le développement industriel comprend les études chimiques, biotechniques et les études du processus de développement visant l'industrialisation de la production à petite échelle de molécules créées par des laboratoires de recherche ainsi que le développement pharmaceutique ayant pour mission de mener les projets de développement de nouveaux produits (recherche bibliographique, études de faisabilité des formulations, adaptation de méthodes, développement et validation de méthodes, transpositions) ;
- (3) Le développement stratégique comprend les frais encourus pour rechercher des licences relatives à de nouveaux produits ou à établir de nouveaux accords de partenariats ;
- (4) Conformément à IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques – le crédit d'impôt recherche est enregistré dans le Résultat Opérationnel.

■ Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 51,3 millions d'euros au premier semestre 2014, en hausse de 1,2% d'une année sur l'autre. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation de certaines taxes en France.

■ Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits opérationnels courants ont représenté 4,0 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 1,8 million d'euros l'an passé. Ils incluent les revenus de sous-location du siège social, stables d'une année sur l'autre, ainsi que l'impact de la mise en place d'une couverture de change de type macro-hedging en 2014.

Les autres charges opérationnelles courantes se sont élevées à 4,7 millions d'euros au premier semestre 2014, stables d'une année sur l'autre. Elles incluent principalement les amortissements des immobilisations incorporelles hors logiciels ainsi que les charges de loyer du siège social du Groupe.

■ Résultat Opérationnel Courant

Le Résultat Opérationnel Courant du premier semestre 2014 s'est élevé à 162,0 millions d'euros, soit 25,4% du chiffre d'affaires, contre 144,0 millions d'euros, soit 22,7% du chiffre d'affaires, pour la même période en 2013. Le Résultat Opérationnel Courant a progressé de 12,5% d'une année sur l'autre.

■ Secteurs opérationnels : répartition du Résultat Opérationnel Courant par domaines thérapeutiques

Conformément à l'annonce du 2 octobre 2013, et à la nouvelle organisation mise en place par le Groupe, l'information sectorielle est désormais présentée autour des deux secteurs opérationnels du Groupe que sont la médecine générale et la médecine de spécialité.

Aucune allocation des frais généraux centraux n'est faite entre ces deux segments. De même, la recherche et développement du Groupe n'est pas allouée aux deux secteurs opérationnels, cette activité continuant à être gérée sur une base globale avec des décisions d'investissement prises de manière indépendante par le Comité Exécutif, même si chaque programme générera au final, et en cas de succès, des revenus pour l'un des deux secteurs.

Le résultat sectoriel est le Résultat Opérationnel Courant, qui est l'indicateur utilisé par le Groupe pour évaluer la performance des opérationnels et allouer les ressources.

L'information relative aux secteurs opérationnels du 30 juin 2013 a été retraitée de façon à présenter une information comparable sur les deux périodes.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par domaines thérapeutiques du chiffre d'affaires, des produits des activités ordinaires et du Résultat Opérationnel Courant pour les premiers semestres 2014 et 2013 :

(en millions d'euros)	30 juin 2014		30 juin 2013 Retraité		Variation	
		% du CA		% du CA		%
Médecine de spécialité						
Chiffre d'affaires	472,5	100,0%	449,4	100,0%	23,1	5,1%
Produits des activités ordinaires	487,4	103,2%	465,9	103,7%	21,6	4,6%
Résultat Opérationnel Courant	220,3	46,6%	196,4	43,7%	24,0	12,2%
Médecine générale ⁽¹⁾						
Chiffre d'affaires	166,1	100,0%	184,1	100,0%	(18,0)	-9,8%
Produits des activités ordinaires	181,3	109,2%	198,0	107,5%	(16,6)	-8,4%
Résultat Opérationnel Courant	67,5	40,6%	69,8	37,9%	(2,2)	-3,2%
Total alloué						
Chiffre d'affaires	638,7	100,0%	633,6	100,0%	5,1	0,8%
Produits des activités ordinaires	668,8	104,7%	663,9	104,8%	4,9	0,7%
Résultat Opérationnel Courant	287,8	45,1%	266,1	42,0%	21,7	8,2%
Total non alloué						
Résultat Opérationnel Courant	(125,8)	-	(122,1)	-	(3,7)	3,0%
Total Groupe						
Chiffre d'affaires	638,7	100,0%	633,6	100,0%	5,1	0,8%
Produits des activités ordinaires	668,8	104,7%	663,9	104,8%	4,9	0,7%
Résultat Opérationnel Courant	162,0	25,4%	144,0	22,7%	18,0	12,5%

⁽¹⁾ dont principes actifs et matières premières

En **médecine de spécialité**, le chiffre d'affaires du premier semestre 2014 s'est élevé à 472,5 millions d'euros, en hausse de 5,1% d'une année sur l'autre. Le poids relatif des produits de médecine de spécialité a continué de progresser pour atteindre 74,0% des ventes totales du Groupe, contre 70,9% un an plus tôt. Les ventes de Décapeptyl[®] ont progressé de 9,1%, favorisées par un effet de base favorable au Moyen Orient et portées par une croissance à deux chiffres en Chine après une année 2013 marquée par la perturbation de la promotion à l'hôpital. Les ventes de Somatuline[®] ont progressé de 12,9%, tirées par de fortes croissances aux Etats-Unis, à la fois en volume et en valeur, en Allemagne, où la croissance soutenue en volume a été accompagnée d'une diminution des rabais obligatoires sur les ventes de médicaments de prescription, et au Royaume-Uni, où le produit a connu une forte dynamique en volume. Les ventes de Dysport[®] ont progressé de 4,3% hors effet de change¹ et ont reculé de 1,5% à taux de change courant, pénalisées par un important effet change. Les ventes de Dysport[®], affectées par la forte concurrence sur les prix en Corée et par un décalage des livraisons en Algérie, ont néanmoins été portées par la solide performance des segments thérapeutique et esthétique au Brésil et en Russie, ainsi que par la fourniture du produit dans son indication esthétique à Galderma. Le Résultat Opérationnel Courant du premier semestre 2014 s'est ainsi établi à 220,3 millions d'euros, soit 46,6% du chiffre d'affaires, contre 196,4 millions d'euros, soit 43,7% l'an passé. Cette amélioration résulte notamment des effets de la réorganisation de la force de vente de Dysport[®] aux Etats-Unis, partiellement compensés par les frais de préparation pour le lancement de Somatuline[®] dans les tumeurs neuroendocrines.

En **médecine générale** (dont principes actifs et matières premières), les ventes du premier semestre 2014 ont atteint 166,1 millions d'euros, en recul de 9,8% par rapport à l'année dernière, principalement pénalisées par un effet défavorable lié au changement de méthode de consolidation² de la société suisse Linnea. Les ventes de médicaments ont reculé de 3,7%, pénalisées par le déclin de 13,4% des ventes en France, où la performance de Smecta[®] a été affectée par une épidémie de gastroentérite plus faible que l'année précédente et par la baisse de prix de 7,5% intervenue au 1^{er} janvier 2014 tandis que celle de Tanakan[®] a été pénalisée par l'arrivée d'un produit concurrent (« me-too ») en mars 2013 et par les conséquences négatives du renforcement de la règle du « Tiers-payant³ ». Sur la période, les ventes ont enregistré de solides croissances en Chine, en Russie et en Algérie, compensant partiellement le déclin en France. Le Résultat Opérationnel Courant du premier semestre 2014 s'est ainsi établi à 67,5 millions d'euros, soit 40,6% du chiffre d'affaires, contre 69,8 millions d'euros, soit 37,9% au premier semestre 2013. Cette hausse de la profitabilité résulte notamment des effets de la réorganisation de la force de vente de la médecine générale en France.

Le **Résultat Opérationnel Courant non alloué** s'est élevé pour le premier semestre 2014 à (125,8) millions d'euros, à comparer aux (122,1) millions d'euros enregistrés au premier semestre 2013. Il comprend notamment, pour (86,1) millions

¹ Les variations hors effets de change sont calculées en appliquant les taux du 30 juin 2014 au chiffre d'affaires du 30 juin 2013

² En accord avec la norme IFRS11 « Partenariats », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 sur le traitement comptable des co-entreprises

³ Avec la règle du « Tiers-Payant », le patient avance le paiement pour un médicament princeps et n'est remboursé que plus tard

d'euros en 2014 et (87,9) millions d'euros en 2013, les frais de recherche et développement du Groupe et, dans une moindre mesure, les frais généraux centraux non alloués.

■ **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres charges opérationnelles non courantes se sont élevées à 3,4 millions d'euros au premier semestre 2014 contre 1,3 million d'euros sur la même période en 2013. Au 30 juin 2014, les autres charges opérationnelles non courantes ont principalement concerné des coûts relatifs au transfert des activités de la filiale américaine Ipsen Bioscience du site de Milford au site de Cambridge suite à la vente du site de Milford à Baxter.

■ **Coûts liés à des restructurations**

Au 30 juin 2014, le Groupe a constaté une charge de 12,3 millions d'euros contre un produit de 1,3 million d'euros au 30 juin 2013. Les coûts liés à des restructurations ont principalement représenté les coûts engagés à la suite de mesures prises par le Groupe pour accélérer la mise en œuvre du projet de transformation, telles que des mesures d'adaptation des fonctions support, la poursuite de la réorganisation des activités de Recherche et Développement et une charge relative au transfert des activités de la filiale américaine Ipsen Bioscience du site de Milford au site de Cambridge suite à la vente du site de Milford à Baxter.

Au 30 juin 2013, le Groupe avait constaté un produit de 1,3 million d'euros de coûts liés à des restructurations, composé d'une reprise de provision en France compensée par une charge de restructuration aux Etats-Unis.

■ **Pertes de valeur**

Au 30 juin 2014, le Groupe a constaté 0,4 million d'euros de perte de valeur dans le cadre de la réorganisation de l'un de ses sites.

Un an auparavant le Groupe avait constaté une perte de valeur relative à l'actif Increlex[®] (IGF-1) pour un montant de 11,7 millions d'euros suite à l'interruption de l'approvisionnement du produit, ramenant la valeur de l'actif à zéro.

■ **Résultat Opérationnel**

Le Résultat Opérationnel au 30 juin 2014 s'est élevé à 146,3 millions d'euros, soit 22,9% du chiffre d'affaires, en progression de 9,9% d'une année sur l'autre. Au 30 juin 2013, le Résultat Opérationnel, notamment affecté par des pertes de valeur, avait représenté 21,0% du chiffre d'affaires.

■ **Coût de l'endettement financier net et autres éléments financiers**

Au premier semestre 2014, le résultat financier du Groupe a représenté une charge de 2,2 millions d'euros contre un produit de 1,1 million d'euros un an auparavant.

- **Le coût de l'endettement financier net** a représenté une charge de 0,5 million d'euros au premier semestre 2014, à comparer à un produit de 6,7 millions d'euros l'année précédente. Au 30 juin 2013, ce produit comprenait principalement la réception d'un produit financier lié au remboursement du financement de type « Debtor in possession » (DIP) accordé par Ipsen à Inspiration Biopharmaceuticals Inc. fin 2012, suite à la vente à Baxter et Cangene des actifs liés à l'hémophilie.
- **Les autres produits et charges** financiers ont représenté une charge de 1,7 million d'euros au premier semestre 2014, contre une charge de 5,6 millions d'euros en 2013, alors principalement constituée par un effet de change négatif de 5,0 millions d'euros.

■ **Impôt sur le résultat**

Au 30 juin 2014, le taux effectif d'impôt (TEI) s'est élevé à 28,2 % du résultat avant impôt des activités poursuivies hors quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises, à comparer à un TEI de 32,7% au 30 juin 2013.

Le TEI du Groupe a bénéficié d'un mix géographique favorable résultant des différences de taux d'imposition entre la France et l'étranger. Par ailleurs, le groupe a tiré les conséquences de l'issue favorable d'un certain nombre de contrôles fiscaux clos sur le premier semestre.

■ Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises

Au premier semestre 2014, le Groupe a enregistré 1,2 million d'euros de résultat dans les entreprises associées du fait du changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea. En effet, la quote part d'Ipsen dans le résultat de Linnea, partenaire sur lequel Ipsen et le Groupe Schwabe exercent un contrôle conjoint, est désormais consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, en accord avec la norme IFRS11 « Partenariats » entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 sur le traitement comptable des co-entreprises.

■ Résultat des activités poursuivies

Le résultat des activités poursuivies au 30 juin 2014 s'est élevé à 104,7 millions d'euros, en augmentation de 15,9% par rapport aux 90,3 millions d'euros enregistrés sur la même période en 2013. Ce résultat a représenté 16,4% du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2014, contre 14,3% pour la même période en 2013.

■ Résultat des activités abandonnées

Le résultat des activités abandonnées s'est élevé à (0,2) million d'euros au premier semestre 2014, alors qu'il avait représenté un profit de 6,2 millions d'euros pour la même période en 2013.

Au 30 juin 2014, il a principalement représenté les coûts de production des échantillons cliniques d'OBI-1 dans le cadre du contrat avec la société Baxter.

Au 30 juin 2013, le résultat des activités abandonnées comprenait principalement le remboursement négocié des honoraires de conseils payés par Ipsen lors du processus de vente conjoint des actifs avec Inspiration et l'effet d'impôt lié à l'indemnisation par le Groupe de la filiale américaine ayant cédé ses actifs.

■ Résultat consolidé

Le résultat consolidé a progressé de 8,3% au premier semestre 2014 à 104,5 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : 104,0 millions d'euros) par rapport aux 96,5 millions d'euros (part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. : 96,2 millions d'euros) enregistrés au premier semestre 2013.

■ Paiements échelonnés encaissés et non encore reconnus dans le compte de résultat du Groupe

Au 30 juin 2014, la somme des paiements échelonnés déjà encaissés par le Groupe et non encore reconnus au compte de résultat s'est élevée à 117,6 millions d'euros, par rapport à 137,3 millions d'euros un an auparavant.

Au premier semestre 2014, le Groupe n'a pas enregistré de nouveaux produits constatés d'avance au titre de ses partenariats.

Ces produits constatés d'avance seront reconnus dans les résultats futurs du Groupe comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013
Total (*)	117,6	137,3
Ces produits seront reconnus dans le temps comme suit :		
Sur l'exercice n	11,1	11,8
Sur l'exercice n+1	22,2	21,6
Sur les exercices n+2 et suivants	84,3	103,9

(*) Montants convertis au taux moyen, respectivement aux 30 juin 2014 et 30 juin 2013

TRESORERIE ET CAPITAUX

Le tableau des flux de trésorerie consolidés montre que l'activité du Groupe au premier semestre 2014 a généré un flux de trésorerie de 54,7 millions d'euros, comparable à l'an passé.

Analyse du tableau des flux de trésorerie

(en millions d'euros)	30 juin 2014	30 juin 2013
Marge brute d'autofinancement avant variation de BFR	128,0	139,9
(Augmentation) / Diminution du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(73,3)	(85,3)
Flux net de trésorerie dégagé par l'activité	54,7	54,5
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24,0)	(11,8)
Autres flux d'investissements	(8,0)	(16,9)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(32,0)	(28,7)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(20,5)	(20,8)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	2,2	5,1
Trésorerie à l'ouverture	125,4	113,3
Incidence des variations du cours des devises	1,4	(0,8)
Trésorerie à la clôture	129,0	117,6

■ Flux net de trésorerie lié à l'activité

La marge brute d'autofinancement avant variation du besoin en fonds de roulement du premier semestre 2014 s'est établie à 128,0 millions d'euros, à comparer aux 139,9 millions d'euros générés l'an passé sur la même période. Cette baisse résulte principalement de la variation d'une année sur l'autre des éléments sans incidence sur la trésorerie.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité a augmenté de 73,3 millions d'euros au premier semestre 2014, alors qu'il avait augmenté de 85,3 millions d'euros sur la même période en 2013. Cette évolution s'explique notamment par les éléments suivants :

- Les stocks ont diminué de 4,9 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, à comparer à une augmentation de 7,6 millions d'euros sur la même période en 2013. Cette variation s'explique principalement par un effet de déstockage en Chine et au Moyen Orient, où, fin 2013, le Groupe avait anticipé des difficultés d'approvisionnement, et, dans une moindre mesure, par la fermeture d'un entrepôt en Grande-Bretagne ;
- Les créances clients ont augmenté de 46,8 millions d'euros au premier semestre 2014, à comparer à une augmentation de 63,7 millions d'euros l'an passé. Cette amélioration résulte de la mise en place de plans d'actions pour accélérer le processus de recouvrement des créances, ainsi que de la meilleure situation économique dans la zone Europe du Sud ;
- Les dettes fournisseurs sont stables sur le premier semestre 2014, à comparer à une diminution de 20,7 millions d'euros sur la même période en 2013. Cette baisse s'expliquait principalement par la mise en paiement début 2013 des factures enregistrées fin 2012, par un calendrier de paiements plus court au 30 juin 2013 et par un encours de dépenses plus faible à mi-année ;
- Les autres actifs et passifs constituent un emploi de 34,3 millions d'euros au premier semestre 2014, comparable à celui de l'année précédente. Au 30 juin 2014, comme au premier semestre 2013, le Groupe n'a pas enregistré de nouveaux produits constatés d'avance dans le cadre de ses partenariats. Un produit de 11,1 millions d'euros a été reconnu au compte de résultat au titre des partenariats préexistants ;
- La variation de la dette nette d'impôt au cours du premier semestre 2014 a représenté une ressource de 2,6 millions d'euros contre 41,3 millions d'euros un an auparavant. La situation au 30 juin 2013 correspondait principalement au remboursement en 2013 par l'administration fiscale d'un excédent d'impôt versé en France au titre de l'exercice fiscal 2012.

■ Flux net de trésorerie lié aux investissements

Au premier semestre 2014, le flux net de trésorerie lié aux investissements a représenté un emploi net de 32,0 millions d'euros à comparer à un emploi net de 28,7 millions d'euros pour la même période en 2013. Il comprend :

- Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes de cessions, s'élevant à 24,0 millions d'euros, contre 11,8 millions d'euros un an auparavant. Ce flux comprend principalement :
 - Les acquisitions d'immobilisations corporelles pour 20,9 millions d'euros, à comparer à 10,9 millions d'euros au premier semestre 2013. Ces investissements ont été principalement constitués d'éléments nécessaires au maintien en l'état de l'outil industriel du Groupe, ainsi que de certains investissements de capacité et du transfert des activités de la filiale américaine Ipsen Bioscience du site de Milford au site de Cambridge.
 - Les acquisitions d'actifs incorporels pour 3,3 millions d'euros, à comparer à 1,1 million d'euros au premier semestre 2013, ont principalement concerné le domaine informatique.
- Les incidences de variations de périmètre de 3,6 millions d'euros, correspondant au changement de méthode de consolidation de la société suisse Linnea.
- Une amélioration d'une année sur l'autre du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement. Au 30 juin 2013, ce dernier avait été impacté par le paiement d'une dette constatée fin 2012 vis-à-vis d'Active Biotech dans le cadre du partenariat sur tasquinimod.

■ Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Au cours du premier semestre 2014, le flux net de trésorerie utilisé dans le cadre des opérations de financement a représenté un emploi net de (20,5) millions d'euros, en ligne avec l'année précédente. Le mouvement 2014 provient principalement du tirage de 80,0 millions d'euros effectué par le Groupe sur sa ligne de crédit, compensé par le versement de 65,7 millions d'euros de dividendes et par le rachat d'actions propres à hauteur de 33,4 millions d'euros.

ANNEXE 1 : Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2014	30 juin 2013 Retraité
Chiffre d'affaires	638,7	633,6
Autres produits de l'activité	30,1	30,3
Produits des activités ordinaires	668,8	663,9
Coût de revient des ventes	(155,8)	(152,5)
Frais commerciaux	(211,4)	(223,3)
Frais de recherche et développement	(87,6)	(90,4)
Frais généraux et administratifs	(51,3)	(50,7)
Autres produits opérationnels courants	4,0	1,8
Autres charges opérationnelles courantes	(4,7)	(4,8)
Résultat Opérationnel Courant	162,0	144,0
Autres produits opérationnels	0,4	0,9
Autres charges opérationnelles	(3,4)	(1,3)
Coûts liés à des restructurations	(12,3)	1,3
Pertes de valeur	(0,4)	(11,7)
Résultat Opérationnel	146,3	133,1
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,8	7,9
Coût de l'endettement financier brut	(1,2)	(1,2)
Coût de l'endettement financier net	(0,5)	6,7
Autres produits et charges financiers	(1,7)	(5,6)
Impôt sur le résultat	(40,7)	(43,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	1,2	-
Résultat des activités poursuivies	104,7	90,3
Résultat des activités abandonnées	(0,2)	6,2
Résultat consolidé	104,5	96,5
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	104,0	96,2
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,4	0,3

ANNEXE 2 : Bilan consolidé – avant affectation du résultat

<i>(en million d'euros)</i>	30 juin 2014	31 décembre 2013
ACTIF		
Goodwill	312,3	310,7
Autres immobilisations incorporelles	142,4	144,8
Immobilisations corporelles	296,0	287,5
Titres de participation	9,0	6,7
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	12,9	-
Actifs financiers non courants	0,4	1,5
Autres actifs non courants	8,2	9,7
Actif d'impôt différé	197,1	202,5
Total des actifs non courants	978,4	963,5
Stocks	108,0	121,5
Clients et comptes rattachés	289,6	243,5
Actif d'impôt exigible	47,2	42,8
Autres actifs courants	72,1	60,3
Actifs financiers courants	0,1	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	131,9	131,0
Actifs destinés à être cédés	2,6	2,6
Total des actifs courants	651,4	601,8
TOTAL DEL'ACTIF	1 629,8	1 565,3
PASSIF		
Capital social	82,8	84,2
Primes et réserves consolidées	795,4	743,4
Résultat de l'exercice	104,0	152,5
Ecart de conversion	(1,9)	(8,7)
Capitaux propres - attribuables aux actionnaires d'Ipsen	980,3	971,5
Part revenant aux intérêts minoritaires	2,5	2,2
Total des capitaux propres	982,8	973,8
Provisions pour engagements envers les salariés	47,5	45,7
Provisions	51,3	45,0
Emprunts bancaires	80,0	-
Autres passifs financiers	10,9	12,3
Passif d'impôt différé	6,4	6,8
Autres passifs non courants	100,3	105,6
Total des passifs non courants	296,4	215,4
Provisions	12,2	20,7
Emprunts bancaires	4,0	4,0
Passifs financiers	3,6	3,5
Fournisseurs et comptes rattachés	148,4	154,8
Passif d'impôt exigible	12,7	5,8
Autres passifs courants	166,8	181,7
Concours bancaires	2,9	5,6
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés	-	-
Total des passifs courants	350,6	376,2
TOTAL DU PASSIF	1 629,8	1 565,3

ANNEXE 3 : Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2014			30 juin 2013		
	Activité poursuivie	Activités destinées à être cédées / abandonnées	Total	Activité poursuivie	Activités destinées à être cédées / abandonnées	Total
Résultat consolidé	104,7	(0,2)	104,5	90,3	6,2	96,5
Quote-part du résultat des entreprises associées avant pertes de valeur	0,4	-	0,4	-	-	-
Résultat avant quote-part des entreprises associées et co-entreprises	105,1	(0,2)	104,9	90,3	6,2	96,5
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :						
- Amortissements, provisions	15,7	-	15,7	18,0	0,4	18,5
- Pertes de valeur incluses dans le résultat opérationnel et le résultat financier	0,4	-	0,4	11,7	-	11,7
- Écart de conversion	(3,5)	-	(3,5)	4,8	-	4,8
- Variation des impôts différés	7,1	-	7,1	7,1	(0,0)	7,1
- Charges liées aux paiements sur base d'actions	2,3	-	2,3	2,5	-	2,5
- Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	1,1	-	1,1	(1,1)	(0,1)	(1,2)
Marge brute d'autofinancement avant variation du besoin en fonds de roulement	128,2	(0,2)	128,0	133,4	6,5	139,9
- (Augmentation) / diminution des stocks	4,9	-	4,9	(7,6)	-	(7,6)
- (Augmentation) / diminution des créances clients et comptes rattachés	(46,8)	-	(46,8)	(63,7)	-	(63,7)
- Augmentation / (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,2	-	0,2	(20,7)	-	(20,7)
- Variation nette de la dette d'impôt sur les résultats	2,6	-	2,6	41,3	-	41,3
- Variation nette des autres actifs et passifs liés à l'activité	(34,3)	-	(34,3)	(33,9)	(0,7)	(34,6)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(73,3)	-	(73,3)	(84,6)	(0,7)	(85,3)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ A L'ACTIVITÉ	54,9	(0,2)	54,7	48,7	5,8	54,5
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20,9)	-	(20,9)	(10,9)	-	(10,9)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(3,3)	-	(3,3)	(1,1)	-	(1,1)
Versements aux actifs de régimes	(0,4)	-	(0,4)	(1,2)	-	(1,2)
Incidence des variations de périmètre	(3,6)	-	(3,6)	-	-	-
Flux d'investissement - divers	(1,9)	-	(1,9)	0,0	-	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	(1,9)	-	(1,9)	(15,6)	-	(15,6)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(32,0)	-	(32,0)	(28,7)	-	(28,7)
Émission d'emprunts à long terme	82,2	-	82,2	40,0	-	40,0
Remboursement d'emprunts à long terme	(3,4)	-	(3,4)	(0,2)	-	(0,2)
Augmentation de capital d'Ipsen	0,6	-	0,6	0,3	-	0,3
Titres d'autocontrôle	(33,4)	-	(33,4)	0,1	-	0,1
Dividendes versés par Ipsen	(65,5)	-	(65,5)	(66,6)	-	(66,6)
Dividendes versés par les filiales aux actionnaires minoritaires	(0,2)	-	(0,2)	(0,1)	-	(0,1)
Financement de type DIP	-	-	-	7,1	-	7,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations de financement	(0,7)	-	(0,7)	(1,4)	-	(1,4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(20,5)	-	(20,5)	(20,8)	-	(20,8)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	2,4	(0,2)	2,2	(0,7)	5,8	5,1
Trésorerie à l'ouverture	125,4	-	125,4	113,3	-	113,3
Incidence des variations du cours des devises	1,4	-	1,4	(0,8)	-	(0,8)
Trésorerie à la clôture	129,2	(0,2)	129,0	111,8	5,8	117,6

ANNEXE 4 : Passage du compte de résultat du 30 juin 2013 publié en 2013, au compte de résultat au 30 juin 2013 publié en 2014

Dans le contexte de la mise en place de sa nouvelle organisation, le Groupe a procédé à un examen de la présentation de ses états financiers, et a modifié la classification de certains des éléments de son compte de résultat, considérant que cette nouvelle présentation fournira des informations plus pertinentes pour les utilisateurs des états financiers.

- Le Groupe a décidé de présenter dorénavant un Résultat Opérationnel Courant, principal indicateur de gestion permettant de comprendre et de mesurer la performance des activités du Groupe. Les éléments qui n'en font pas partie ne sont pas qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires, mais correspondent à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés au § 28 du cadre conceptuel de l'IASB.
- Le crédit d'impôt recherche a été requalifié en subvention d'exploitation, en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Conformément à IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques, il est désormais comptabilisé dans le Résultat Opérationnel Courant, en déduction des frais de recherche et développement, charges auxquelles il est directement lié. Il était présenté en impôts sur les sociétés les années précédentes.
- Les redevances versées dans le cadre de licences liées à des produits commercialisés sont désormais enregistrées en coût de revient des ventes en accord avec les pratiques communément retenues par l'industrie pharmaceutique. Elles étaient enregistrées en frais commerciaux les années précédentes.
- L'allocation des coûts internes au sein des différentes fonctions du compte de résultat consolidé a été revue suite à la mise en place de la nouvelle organisation. Ainsi, les coûts de certaines fonctions support ont été reclassés du poste de frais de recherche et développement vers le poste frais commerciaux, cette reclassification étant considérée comme plus pertinente par le Groupe au regard de l'activité des services concernés et de la nouvelle organisation.

Ces reclassements sont sans impact sur le résultat net.

Le Groupe a appliqué, au 30 juin 2014, le nouveau format de compte de résultat et conformément à la norme IAS 1 révisée, les exercices comparatifs ont été retraités selon cette nouvelle présentation.

L'impact des différents reclassements au sein du compte de résultat consolidé au 30 juin 2013 est présenté dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2013 Publié	Redevances	Crédit Impôt Recherche	Département Medical Interne	Reclass. autres prod. et ch. op.	Amort. Immo. incorporelles	30 juin 2013 Retraité
Chiffre d'affaires	633,6	-	-	-	-	-	633,6
Autres produits de l'activité	30,3	-	-	-	-	-	30,3
Produits des activités ordinaires	663,9	-	-	-	-	-	663,9
Coût de revient des ventes	(125,2)	↑ (27,3)	-	-	-	-	(152,5)
Frais commerciaux	(229,2)	↑ 27,3	-	↑ (21,4)	-	-	(223,3)
Frais de recherche et développement	(124,0)	-	↑ 12,1	↑ 21,4	-	-	(90,4)
Frais généraux et administratifs	(50,7)	-	-	-	-	-	(50,7)
					↑ 1,8	-	1,8
					↑ (2,6)	↑ (2,2)	(4,8)
							Résultat Opérationnel Courant
							144,0
Autres produits opérationnels	2,7	-	-	-	↑ (1,8)	-	0,9
Autres charges opérationnelles	(3,9)	-	-	-	2,6	-	(1,3)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2,2)	-	-	-	-	↑ 2,2	-
Coûts liés à des restructurations	1,3	-	-	-	-	-	1,3
Pertes de valeur	(11,7)	-	-	-	-	-	(11,7)
Résultat Opérationnel	121,0	-	12,1	-	-	-	133,1
Résultat opérationnel Récurrent Ajusté	132,2						
Coût de l'endettement financier net	6,7	-	-	-	-	-	6,7
Autres produits et charges financiers	(5,6)	-	-	-	-	-	(5,6)
Impôt sur le résultat	(31,8)	-	↑ (12,1)	-	-	-	(43,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	-	-	-	-	-	-	-
Résultat des activités poursuivies	90,3	-	-	-	-	-	90,3
Résultat des activités abandonnées	6,2	-	-	-	-	-	6,2
Résultat consolidé	96,5	-	-	-	-	-	96,5
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	96,2	-	-	-	-	-	96,2
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,3	-	-	-	-	-	0,3

**ANNEXE 5 : Comparaison des résultats courants consolidés
des premiers semestres 2014 et 2013**

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2014	Éléments non courants	30 juin 2014 Courant	30 juin 2013 Retraité	Éléments non courants	30 juin 2013 Retraité Courant
Résultat Opérationnel Courant	162,0	-	162,0	144,0	-	144,0
Autres produits opérationnels	0,4	(0,4)	-	0,9	(0,9)	-
Autres charges opérationnelles	(3,4)	3,4	-	(1,3)	1,3	-
Coûts liés à des restructurations	(12,3)	12,3	-	1,3	(1,3)	-
Pertes de valeur	(0,4)	0,4	-	(11,7)	11,7	-
Résultat Opérationnel	146,3	15,7	162,0	133,1	10,9	144,0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0,8	-	0,8	7,9	-	7,9
Coût de l'endettement financier brut	(1,2)	-	(1,2)	(1,2)	-	(1,2)
Coût de l'endettement financier net	(0,5)	-	(0,5)	6,7	-	6,7
Autres produits et charges financiers	(1,7)	-	(1,7)	(5,6)	-	(5,6)
Impôt sur le résultat	(40,7)	(4,7)	(45,3)	(43,9)	(2,7)	(46,6)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises	1,2	-	1,2	-	-	-
Résultat des activités poursuivies	104,7	11,0	115,7	90,3	8,2	98,6
Résultat des activités abandonnées	(0,2)	0,2	-	6,2	(6,2)	-
Résultat consolidé	104,5	11,3	115,7	96,5	2,0	98,6
- dont part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A.	104,0	11,3	115,3	96,2	2,0	98,3
- dont part revenant aux intérêts minoritaires	0,4	-	0,4	0,3	-	0,3
Résultat dilué par action - part attribuable aux actionnaires d'Ipsen S.A. (en euros)	1,26	-	1,40	1,15	-	1,18

Dans le cadre de la nouvelle présentation de son compte de résultat, le Groupe présente dorénavant un Résultat Opérationnel Courant, principal indicateur de gestion permettant de comprendre et de mesurer la performance des activités du Groupe. Les éléments qui n'en font pas partie ne sont pas qualifiés d'exceptionnels ou d'extraordinaires, mais correspondent à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents visés au § 28 du cadre conceptuel de l'IASB.

De la même manière, le résultat consolidé courant correspond au résultat consolidé corrigé des éléments non courant tels que défini ci-dessus, net d'impôt.

III – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Le Groupe n'a pas conclu de nouvelles transactions significatives avec les parties liées au cours de la période.

IV - FACTEURS DE RISQUES

Le Groupe exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître de nombreux risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2013 du Groupe, disponible sur son site web (www.ipсен.com).

- Le Groupe fait face de manière générale à des incertitudes quant à la fixation des prix de tous ses produits dans la mesure où les prix des médicaments ont fait l'objet, au cours des dernières années, de fortes pressions en raison de divers facteurs parmi lesquels la tendance des gouvernements ou organismes payeurs à baisser les prix ou les niveaux de remboursement, voire à retirer de la liste des médicaments remboursés certains médicaments que le Groupe commercialise dans les pays où il opère.
- Le Groupe dépend de tiers pour développer et commercialiser certains de ses produits, ce qui génère ou est susceptible de générer d'importantes redevances à son profit, mais les actions de ces tiers pourraient porter préjudice aux activités du Groupe. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.
- Les résultats du Groupe pourraient ne pas atteindre les objectifs fixés, si un produit apparaissant comme prometteur pendant les phases de développement ou après les essais cliniques, n'est pas lancé ou est lancé mais ne se vend pas pour des raisons concurrentielles ou réglementaires.
- Le processus de Recherche et Développement dure habituellement entre huit et douze ans et court de la date de la découverte jusqu'au lancement du produit sur le marché. Ce processus comprend plusieurs étapes et lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ait un retard ou ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Ainsi, afin de développer un produit viable sur le plan commercial, le Groupe doit démontrer, par le biais d'essais pré-cliniques et cliniques, que les molécules sont efficaces et non dangereuses pour les êtres humains. Le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré-cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné et permettre d'obtenir les autorisations administratives relatives à la commercialisation de celui-ci.
- Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence (i) des produits génériques, notamment concernant les produits du Groupe qui ne sont pas protégés par des brevets comme Forlax[®] ou Smecta[®] par exemple (ii) de produits qui, bien que n'étant pas strictement identiques aux produits du Groupe ou n'ayant pas démontré leur bioéquivalence, ont obtenu ou sont susceptibles d'obtenir une autorisation de mise sur le marché pour des indications similaires à celles des produits du Groupe en vertu de la procédure réglementaire dite par référence bibliographique (usage médical bien établi) et ce avant l'expiration des brevets couvrant les produits qu'il exploite. Une telle éventualité pourrait entraîner pour le Groupe une perte de part de marché qui pourrait affecter le maintien de son niveau actuel de croissance de chiffre d'affaires ou de rentabilité.
- Des tiers pourraient revendiquer le bénéfice de droits de propriété intellectuelle sur les inventions du Groupe. Le Groupe collabore avec de nombreux partenaires (universités et autres entités publiques ou privées) et échange avec eux différentes formes d'informations et de données en lien avec la recherche, le développement, la production et la mise sur le marché de ses produits. Malgré les précautions, notamment contractuelles, prises par le Groupe avec ces différents tiers, ces derniers (ou certains de leurs membres ou filiales) pourraient revendiquer la propriété intellectuelle des travaux réalisés par leurs employés ou tout autre droit de propriété intellectuelle en lien avec les produits du Groupe ou ses molécules en développement.
- La stratégie du Groupe prévoit notamment l'acquisition de sociétés ou d'actifs facilitant l'accès à certains nouveaux marchés, projets de recherche, régions ou encore sur la réalisation de synergies avec certaines activités existantes. Si les perspectives de croissance ou de rentabilité de ces actifs, ou encore les hypothèses retenues pour leur valorisation, venaient à changer de façon substantielle par rapport aux hypothèses initiales, le Groupe pourrait potentiellement se retrouver dans l'obligation d'ajuster la valeur de ces actifs dans son bilan, ce qui pourrait par là même affecter de manière négative ses résultats et sa situation financière.
- La commercialisation par le Groupe de certains produits a été et pourrait être affectée par une rupture dans les approvisionnements et par d'autres perturbations. Ces difficultés peuvent être à la fois de nature réglementaire (nécessité de remédier à certains problèmes techniques afin de mettre les sites de production en conformité avec les règlements applicables) ou technique (difficultés d'approvisionnement de qualité satisfaisante ou difficultés à produire de manière récurrente et pérenne des principes actifs ou des médicaments conformes à leurs spécifications techniques). Cette situation peut entraîner des ruptures de stock et/ou une baisse significative du chiffre d'affaires relatives à un ou plusieurs produits donnés. Plus précisément, dans son site de production américain d'Hopkinton, Lonza, le fournisseur du principe actif d'Increlex[®], fait face à des problèmes de fabrication sur Increlex[®]. L'interruption de l'approvisionnement d'Increlex[®] est intervenue mi-juin 2013 aux Etats-Unis et au 3ème trimestre 2013 en Europe et dans le reste du monde. Le 18 décembre 2013, Ipsen a annoncé que Lonza était de nouveau parvenu à produire avec succès le principe actif d'Increlex[®] et que l'Agence Européenne des Médicaments (EMA) avait été informée qu'Ipsen se préparait au réapprovisionnement d'Increlex[®] dans l'Union Européenne. Les consultations avec les autorités nationales compétentes des Etats membres de l'UE ont permis un réapprovisionnement dès le début de l'année 2014. Aux Etats-Unis, Ipsen a libéré un lot du principe actif nécessaire à la fabrication d'Increlex[®] le 2 juin 2014. Ipsen anticipe que des lots supplémentaires seront libérés dans les mois à venir, la société travaillant en étroite collaboration avec la FDA afin de pouvoir proposer dès que possible des lots supplémentaires d'Increlex[®].
- Dans certains pays dont l'équilibre financier est menacé et où le Groupe vend directement ses médicaments aux hôpitaux publics, celui-ci pourrait être confronté à des rabais ou au rallongement de ses délais de paiement, ou encore avoir des difficultés à recouvrer en totalité ses créances. Le Groupe surveille de près l'évolution de la situation notamment en Europe du Sud où les délais de paiement des hôpitaux sont particulièrement longs. De façon plus générale, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de souscrire les montants d'assurance-crédit qui lui seraient nécessaires pour se protéger contre les risques d'impayés de ses clients au niveau global. De telles situations pourraient affecter l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

- Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué ou risque d'être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou juridictionnelles. Des réclamations pécuniaires sont faites à l'encontre du Groupe ou sont susceptibles de l'être dans le cadre de certaines de ces procédures.
- La centralisation des excédents et besoins de financements des filiales étrangères hors zone euro expose le Groupe à un risque de change. La variation de ces taux de change peut avoir un impact significatif sur les résultats du Groupe.

V - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014

Ipsen

Société Anonyme
65, quai Georges Gorse - 92650 Boulogne-Billancourt

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Ipsen S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les Notes 4 et 6 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés qui exposent le changement de présentation de certains éléments du résultat et de l'information sectorielle dans le contexte de la mise en place de la nouvelle organisation du groupe.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 août 2014

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

Deloitte & Associés

Département de KPMG S.A.

Philippe GRANDCLERC

Fabien BROVEDANI

VI - DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

FINANCIERE SEMESTRIELLE 2014

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du groupe au 30 juin 2014, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 29 août 2014

M. Marc de Garidel

Président-directeur général